



PANDÉMIE DE COVID-19

803 nouveaux cas enregistrés

Huit cent trois (803) nouveaux cas confirmés de Covid-19, 541 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, Dr Djamel Fourar.

Au bord de l'asphyxie

L'ENIEM nécessite des fonds

Page 6



CRÉSUS

QUOTIDIEN

In medio stat virtus

PLUSIEURS SONS DE CLOCHE AU SUJET DE LA VACCINATION ANTI-COVID-19

Cacophonie !

Depuis quelques jours, les déclarations des uns et des autres au sujet de la vaccination des Algériens contre la Covid-19 fusent dans tous les sens. Page 2

VACCINS ANTI-COVID-19

Sputnik V pourrait être produit en Algérie

Sputnik V, le vaccin russe anti-Covid-19, serait fabriqué en Algérie. Page 3



Suivi du mouvement des conteneurs

Un système informatique mis au point

P. 6



Air Algérie dévoile son programme

24 vols de rapatriement prévus du 4 au 19 décembre

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé au total «24 vols de rapatriement de ressortissants algériens bloqués à l'étranger et de voyageurs souhaitant rejoindre l'Algérie pour des motifs exceptionnels» Page 4



CRÉSUS

Quotidien national ■ Samedi 5 décembre 2020 ■ n°294 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

PLUSIEURS SONS DE CLOCHE AU SUJET DE LA VACCINATION ANTI-COVID-19

Cacophonie !

Depuis quelques jours, les déclarations des uns et des autres au sujet de la vaccination des Algériens contre la Covid-19 fusent dans tous les sens.

Les déclarations concernant la campagne de vaccination contre la Covid-19 se contredisent comme pour brouiller l'information au lieu d'éclairer l'opinion publique, qui va finir par ne plus croire personne. Il serait peut-être temps que les pouvoirs publics mettent de l'ordre dans la communication officielle à propos d'une question qui concerne et inquiète l'ensemble des Algériens. Un membre du Comité scientifique de lutte contre le Covid-19, le professeur Mohamed Bekkat Berkani, avait annoncé sur les ondes de la Chaîne 3 une campagne de vaccination pour le courant du mois de janvier. Une prévision accompagnée d'éclairages sur les populations concernées en priorité par le vaccin, les conditions de validation et autres rassurantes considérations venues d'un spécialiste réputé pour ses compétences.

DES «JANVIÉRISTES»

Kamel Sanhadji, éminent professeur et chercheur reconnu lui aussi dans la profession, nommé président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire par Abdelmadjid Tebboune, a, pour sa part, déclaré : «Ces jours-ci, nous travaillons à étudier scientifiquement tous les vaccins. Nous avons toutes les capacités pour acquérir des vaccins, y compris ceux qui nécessitent de faibles niveaux de stockage.» «Nous comptons sur tous les moyens de l'Etat, y compris les capacités de l'Armée nationale populaire. Si tout se passe comme prévu, nous commencerons dans un mois les opérations de vaccination par lots (...) Le vaccin est gratuit pour tous les Algériens, il ne sera pas obligatoire, mais, normalement, tout le monde devrait en bénéficier pour la prévention», a-t-il ajouté. Les deux scientifiques ont donc fixé une même échéance pour le lancement de cette campagne de vaccination tant attendue.

LES PREMIERS RESPONSABLES TEMPORISENT

Pourtant, à la tête du secteur de la santé, le ministre et professeur Abderrahmane Benbouzid a quasiment démenti cette information en précisant, comme annoncé dans



une de nos éditions précédentes, qu'aucune date et aucun vaccin n'avaient été retenus pour l'instant, en rappelant le procès exigeant à respecter avant toute acquisition, en plus de rappeler que l'Algérie achètera un vaccin que s'il a été homologué par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Benbouzid laissant entendre que cette opération devrait prendre encore quelques semaines, voire quelques mois. Une approche prudente qu'a confirmée le chef du gouvernement, Abdelaziz Djerad, qui a renchéri : «Le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit impérativement offrir les gages de qualité et de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé». Expliquant la démarche algérienne voulant reposer sur l'expérimentation dans les pays développés des producteurs de vaccin. «Les autorités publiques attendent de connaître

les résultats des tests effectués par les laboratoires concernés afin d'opter pour le vaccin qui sera acquis par l'Algérie. Cette démarche, qui prendra le temps nécessaire, est un processus d'une grande sensibilité en raison, d'un côté, de la diversité des vaccins annoncés et, d'un autre côté, pour absence d'une vaccination généralisée à l'exception de quelques pays qui ont effectué la troisième phase d'expérimentation sur un nombre limité de volontaires», a-t-il indiqué. Et c'est justement ce qu'affirme dans les colonnes de «Crésus», auquel il a accordé un entretien, le professeur Khiati Mustapha, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM). «La campagne de vaccination contre la Covid-19 en Algérie ne sera probablement lancée qu'à la fin du premier trimestre 2021. Et seulement une catégorie de personnes sera concernée dans un

premier temps, soit le personnel médical, les corps constitués, les personnes âgées et les malades chroniques. Les autres personnes suivront progressivement», a-t-il déclaré. Khiati prenant du recul vis-à-vis de ce qui se passe en Grande-Bretagne où la vaccination a déjà commencé, «une décision politique sans l'aval des autorités sanitaires...».

Il y a donc une certaine cacophonie dans toutes ces déclarations partagées entre le lancement d'une campagne de vaccination à très court terme et la prudence d'autres responsables, dont le ministre de la Santé et le chef du gouvernement qui préfèrent temporiser selon une démarche de prudence et de responsabilité. Les Algériens doivent donc se fier à ces derniers en dépit du respect objectif que les autres voix autorisées peuvent mériter.

Nordine Mzala

LE PROFESSEUR KHIATI À PROPOS DU DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION : «Probablement à la fin du premier trimestre de 2021»

Le Pr Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), affirme que la campagne de vaccination contre la Covid-19 en Algérie «ne sera probablement lancée qu'à la fin du premier trimestre de 2021». Contacté par «Crésus», il a même précisé que seulement certaines catégories de personnes seront concernées dans un premier temps, à savoir le personnel médical, les corps constitués, les personnes âgées et les malades chroniques. Les autres personnes suivront progressivement. Selon le Pr Khiati, ce ne sont pas les vaccins des deux laboratoires américains Pfizer et Moderna qui seront utilisés par l'Algérie, du moins, pas avant la fin de juin 2021. La raison est claire : les deux vaccins, dont la commercialisation débutera le 12 décembre 2020 pour le premier et le 18



décembre 2020 pour le second, ne seront pas vendus ailleurs qu'une fois la vaccination de toute la population américaine faite. C'était là le discours ferme des responsables politiques américains. Il ne faudra pas non plus compter sur le vaccin du laboratoire Johnson & Johnson. Ce vaccin est destiné à la population britannique et n'a même pas eu l'accord des autorités habilitées pour sa commercialisation. La décision prise de lancer la campagne de vaccination des citoyens britanniques «est politique», affirme le Pr Khiati. Partant, il est évident, si l'on se tient aux propos de notre interlocuteur, que c'est avec des laboratoires autres que les trois susmentionnés que l'Algérie est en négociations pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19. Probablement les Russes et les Chinois. Pour ce qui est des prix des tests PCR, le président et fondateur de la FOREM

affirme que, contrairement à ce qui est dit officiellement, il n'y a aucune baisse. Le test PCR, selon ses dires, est toujours de 9.000 DA. Ajoutée à cela la prestation scanner en cas de douleurs et de symptômes de la maladie, la somme totale à payer sera facilement de 20.000 DA. «On ne comprend pas pourquoi c'est gratuit dans les pays européens et pas chez nous», a lancé le Pr Khiati. A notre question sur la baisse des cas de contamination à la Covid-19 enregistrée depuis le 26 novembre dernier, il affirme que c'est effectivement le cas. «Ce sont les dernières mesures prises par le gouvernement qui ont amené cette baisse», dit-il. Il cite, entre autres, la fermeture des marchés, le confinement à partir de 20h00 et la suspension du transport urbain durant le week-end.

Meriem Chibane

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz
Tel : 021 65 51 98

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

VACCINS ANTI-COVID-19

Sputnik V pourrait être produit en Algérie

Sputnik V, le vaccin russe anti-Covid-19, serait fabriqué en Algérie.

Certes, l'annonce officielle n'a pas encore été faite, mais, à suivre les déclarations des responsables des deux pays alliés, le contrat ne devrait plus tarder à être conclu. Mercredi dernier, lors d'une session spéciale consacrée à la présentation du vaccin russe anti-Covid-19 Sputnik V aux Nations unies, le ministre russe de la Santé, Mikhaïl Mourachko, a annoncé que son pays allait produire le vaccin en Russie mais aussi partout dans le monde. Mikhaïl Mourachko a proposé aux représentants des 55 pays qui ont pris part à la visioconférence, dont l'Algérie et l'Égypte, de produire localement ce vaccin. «Nous prévoyons de développer la production du vaccin en Russie et dans le monde entier», a déclaré le ministre en réponse aux questions des participants qui l'avaient sollicité sur la qualité et la fiabilité de Sputnik V, sur son prix et sur la possibilité de le produire dans d'autres pays. Présent à cette réunion, le chef du Fonds d'investissements directs russe, Kirill Dmitriev, qui a affirmé que le coût du Sputnik V sera inférieur à 10 dollars la dose, aurait également laissé entendre que, pour l'Afrique, le vaccin pourrait bien être produit par l'Algérie et l'Égypte. Le lendemain, le ministre algérien délégué à l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a affirmé, en marge de la signature d'un accord entre Saidal et une entreprise sud-coréenne, que «l'Algérie a les capacités de produire le vaccin contre la Covid-19». Et d'ajouter : «Nous avons plusieurs entreprises et usines capables de fabriquer les seringues pré-remplies». Le représentant du gouvernement algérien a rappelé que l'Algérie a pris contact avec tous les ambassadeurs des pays ayant déjà annoncé avoir développé un vaccin anti-Covid-19.

Pour rappel, l'Algérie a pris contact avec l'ambassade russe dès les premiers jours de l'annonce du développement de Sputnik V en



août dernier. Moins d'une quinzaine de jours après cette annonce mondiale, des spécialistes russes ont été reçus par l'Institut Pasteur d'Algérie. «Nous recevons cet après-midi nos collègues russes à l'Institut Pasteur pour discuter du vaccin russe. On va discuter sur les techniques, et cela nous servira beaucoup pour établir un cahier des charges qui comporte des données optimales sur le vaccin», avait révélé Dr Derrar en août dernier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. A l'époque, l'Algérie étudiait la possibilité de passer commande du vaccin russe mais aujourd'hui, avec la proposition de sa fabrication localement et la confirmation de l'Algérie par la voix d'un de ses ministres de sa capacité de le faire, une annonce dans ce sens est des plus imminentes. Rappelons aussi que

Sputnik V, premier vaccin enregistré dans le monde contre la Covid-19, a été développé par le centre de recherche Gamaleïa. Composé de deux doses, il a une efficacité dépassant les 95% au 42e jour suivant la vaccination. Le vaccin a déjà été testé en Russie sur des dizaines de milliers de personnes et l'opération de vaccination à grande échelle a été lancée hier.

Ce qui est rassurant à plus d'un titre. L'Algérie pourrait donc bien adopter Sputnik V et le produire également, ce qui lui permettrait de gagner sur les plans coût et disponibilité. Mais quelle qu'elle soit la décision qui sera prise, le vaccin anti-Covid-19, qu'il soit produit localement ou commandé, sera acquis dès sa disponibilité. Les autorités ont mis en place deux task forces dans cet objectif. La

première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre et la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination. La seconde task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin.

Le choix du vaccin (ou des vaccins) sera dévoilé cette semaine et devra impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé.

Amine Ghouta

POUR VAINCRE LA PANDÉMIE

L'Algérie appelle à la promotion du travail multilatéral

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, jeudi dernier, la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées. Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la lutte contre la pandémie de Covid-19, Djerad a indiqué que «la nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous tous union et entraide afin de favoriser rapidement une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des États de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate». «Nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples», a-t-il ajouté. Après avoir rappelé que «la gravité de la situation actuelle que traverse nos peuples requiert la mobilisation de tous, la conjugaison des efforts et la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées», le Premier ministre a affirmé que «la garantie d'un accès rapide et équitable de l'ensemble des États et peuples au vaccin sera probablement le premier défi qu'il nous faudra relever pour élever la valeur de solidarité qui s'impose aujourd'hui non seulement en tant que haute valeur humanitaire, mais en tant que nécessité impérieuse pour faire face à une menace col-



lective qui ne reconnaît ni les frontières ni les distinctions entre les hommes». Rappelant que l'Algérie a pris conscience, dès l'apparition des premiers cas, de la gravité de cette menace sanitaire et arrêté des mesures urgentes et préventives pour y faire face et préserver la santé et l'intégrité du citoyen, le Premier ministre a précisé qu'«elle a été, ainsi, parmi les premiers pays à prendre d'importantes dispositions préventives, notamment la fermeture

des frontières, la consolidation des dispositifs de prévention sanitaire et la mise en place d'un dispositif de confinement adapté et des protocoles sanitaires garantissant la continuité des différentes activités socioéconomiques et pédagogiques». Par ailleurs, face aux impacts économiques de cette situation sanitaire, une batterie de mesures a été prise pour l'encouragement des entreprises de production à poursuivre leurs activités ainsi que

des aides exceptionnelles aux entreprises impactées et aux petits artisans et catégories vulnérables et démunies au titre de soutien en cette difficile conjoncture, a précisé Djerad. «Partant de cet engagement, l'Algérie n'a pas tardé à apporter sa contribution au Fonds des Nations unies pour la riposte mondiale au virus et au fonds créé par l'Union africaine (UA) pour la lutte contre la pandémie», a encore indiqué le Premier ministre. «L'Algérie a procédé, en plus, à l'envoi de quantités considérables d'aides humanitaires et médicales à nombre de pays frères et amis en appui à leurs efforts de développement et sanitaires, en sus de l'équipement d'un hôpital dans la région de Tindouf au profit des réfugiés sahraouis», a-t-il ajouté. «Notre rencontre, intervenant dans une conjoncture inédite de par les répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les plans sanitaire, humain, socioéconomique et financier, je me dois, à l'entame de mon allocution, de saluer et de témoigner toute ma considération aux personnels soignants, partout dans le monde, pour leur engagement héroïque, leurs sacrifices et leur persévérance face à cette crise», a-t-il déclaré. Aussi, Djerad n'a pas manqué de se recueillir à la mémoire des victimes de cette catastrophe sanitaire avant de saluer l'Organisation mondiale de la santé pour son rôle dans l'appui aux États en cette conjoncture critique et ses efforts constants pour la coordination des actions internationales face aux effets néfastes de cette pandémie.

Synthèse R. N.

INCENDIES DE GOURAYA (TIPASA)

Confirmation de la décision de mise en détention provisoire de 14 accusés

La chambre d'accusation près la cour de justice de Tipasa a confirmé la décision de mise en détention provisoire de 14 accusés impliqués dans le déclenchement des incendies de forêts de Gouraya, au moment où trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire, selon des sources judiciaires citées par l'APS. Cette décision, prise tard dans la nuit de mercredi dernier par la chambre d'accusation, est intervenue après le recours introduit par la défense, qui a fait appel de la décision du juge d'instruction près le tribunal de Cherchell, qui avait ordonné, la mi-novembre dernier, la mise en détention provisoire de toutes les personnes impliquées dans le déclenchement des incendies de forêts de Gouraya dans la nuit du 6 au 7 novembre dernier. Après les plaidoiries de la défense devant la chambre d'accusation près la cour de justice de Tipasa, cette dernière a décidé la remise en liberté de trois impliqués dans cette affaire, accusés pour «incitation et regroupement», soit le quatrième groupe d'individus arrêtés dans le cadre de l'instruction judiciaire menée par les services de la sûreté de Tipasa sur ordre du parquet de Cherchell, est-il signalé de même source. A noter que le juge d'instruction près le tribunal de Cherchell avait ordonné la mise en détention provisoire de 17 prévenus et la mise sous contrôle judiciaire de deux autres, en plus de la délivrance de mandats d'arrêt à l'encontre de six autres suspects en fuite, dont quatre se trouvant à l'étranger. Le 16 novembre dernier, le procureur de la République auprès du tribunal de Cherchell, Kamel Chenoufi, avait annoncé dans un point de presse l'arrestation de 19 individus soupçonnés d'être impliqués dans le déclenchement, dans la nuit du



6 au 7 novembre dernier, d'incendies au niveau des forêts de Gouraya dans le but de «déstabiliser le pays», avec la saisie en leur possession de bonbonnes de gaz, de téléphones portables et de photos. Il a indiqué que ces investigations ont permis l'arrestation d'une «bande de malfaiteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces incendies suspects» et que cette bande de malfaiteurs, qui

a été neutralisée, est composée de quatre groupes. Le premier compte trois éléments qui ont «déclenché des feux de façon organisée et préméditée dans le but de déstabiliser le pays, créer l'anarchie et troubler la quiétude des citoyens, avec la complicité de parties adverses de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en contrepartie de sommes en devises». Selon le procureur de la République Kamel

Chenoufi, les recherches réalisées sur les téléphones portables des mis en cause «ont confirmé le transfert de fonds via Western Union, outre «la découverte de messages (SMS) et de photos prises pendant le déclenchement des incendies». Ce premier groupe de suspects a été poursuivi pour les chefs d'accusation d'«actes de sabotage, atteinte à la sécurité de l'Etat et déclenchement de feux ayant conduit à la mort de deux personnes», en plus d'«atteinte à des biens publics et privés» et «renseignement et complot contre la sécurité de l'Etat». Un mandat d'arrêt international a été, par ailleurs, délivré à l'encontre de quatre individus qui ont traité avec le premier groupe à partir de l'étranger. Le deuxième groupe compte huit éléments qui, sur incitation du premier groupe, ont «déclenché volontairement des incendies ayant conduit à la mort de deux personnes, outre la destruction de biens publics et privés», accusations retenues contre eux par le parquet de Cherchell. Quant au troisième groupe mis en cause dans cette affaire, il est composé de cinq éléments impliqués dans le «déclenchement volontaire» de feux dans «leurs propres habitations» en vue de l'«obtention d'aides de la part de l'Etat», a relevé Kamel Chenoufi, signalant que le parquet les a inculpés pour «actes de sabotage et déclenchement volontaire d'incendies». Le quatrième groupe arrêté, composé de trois individus, incitait les citoyens à observer des rassemblements en diffusant de fausses informations sur les réseaux sociaux dans le but de «troubler l'ordre public et la tranquillité des citoyens». Ils ont été inculpés pour «incitation à des regroupements et appel des citoyens à créer l'anarchie devant les administrations publiques».

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Cinq militants de RAJ acquittés

Cinq militants de l'association RAJ (Rassemblement-Action-Jeunesse) ont été acquittés jeudi dernier par le tribunal de Sidi M'hamed. «Un soulagement» pour l'association, les avocats de la défense et tous ceux qui se sont mobilisés pour les soutenir. En effet, Hakim Addad, Nassim Ould Ouali, Massinissa Aïssous, Djallal Mokrani et Hmimi Bouider ont été innocentés par le juge qui a prononcé son verdict «en son âme et conscience», a commenté Maître Aouicha Bekhti à la fin de l'audience. «C'est une bonne nouvelle, très rare à Sidi M'hamed. Le magistrat a fait son travail et a vu que ces personnes n'ont rien de délinquant», a déclaré l'avocate, soutenant que le juge était «convaincu» de l'innocence de ses clients, une conviction «exprimée par son jugement». Lors de la séance du 26 novembre dernier, le procureur de la République avait requis un an de prison ferme à l'encontre de ces militants poursuivis pour «atteinte à l'in-

tégrité du territoire» et «faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national». Arrêtés puis emprisonnés en octobre 2019 à Alger, ils ont été remis en liberté provisoire le 2 janvier 2020. Si ces cinq militants ont bénéficié de l'acquittement, deux de leurs camarades doivent attendre une semaine pour être fixés sur leur sort. Il s'agit de

Fouad Ouicher et Saïda Daffour contre lesquels le procureur a requis 2 ans de prison ferme et 100.000 DA d'amende. Le verdict est attendu pour le 10 décembre. Arrêtés lors de la marche du 22 novembre 2019 à Alger et présentés devant le procureur le 24 du même mois, le premier a été placé sous mandat de dépôt, tandis que la deuxième a

été mise sous contrôle judiciaire. Le 2 janvier 2019 Fouad Ouicher a été remis en liberté provisoire. Présent jeudi au tribunal, Abdelouhab Fersaoui, président de RAJ, s'est dit «très soulagé» à la suite de ce verdict. «C'étaient des dossiers vides et des procès qui ne devaient pas avoir lieu», a-t-il déclaré, rappelant qu'à l'époque, l'association «était visée». « Nous avons onze militants poursuivis dont neuf ont fait la prison», a précisé Fersaoui, souhaitant que «la justice prononce l'acquittement à tous les détenus d'opinion». Car, a-t-il souligné, «c'est seulement par cette façon que la crise trouvera son chemin vers la solution». «Pour une crise politique, la solution ne peut être que politique», a-t-il ajouté. L'approche sécuritaire «ne fait qu'aggraver la situation», a averti le président de RAJ, qui a n'a pas omis de saluer le travail des avocats de la défense, Maîtres Djaffar et Bekhti.

«Une victoire du droit», selon le PT

Commentant l'acquittement des cinq militants de RAJ, le Parti des travailleurs (PT) a estimé que cette décision «doit appeler la libération des dizaines de détenus politiques et d'opinion qui croupissent encore dans les prisons dans le cadre de la criminalisation de l'action et de l'opinion politiques». «C'est une victoire du droit sur l'arbitraire», s'est félicité le parti de Louisa Hanoune dans un

communiqué du secrétariat permanent de son bureau politique. Ce verdict doit, selon le PT, encore «signifier l'arrêt de la judiciarisation de la vie politique et du harcèlement judiciaire contre les militants, les syndicalistes, les journalistes et tous ceux et celles qui contrarient la politique du gouvernement».

A. M.

A. M.

AIR ALGÉRIE DÉVOILE SON PROGRAMME

24 vols de rapatriement prévus du 4 au 19 décembre

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé au total «24 vols de rapatriement de ressortissants algériens bloqués à l'étranger et de voyageurs souhaitant rejoindre l'Algérie pour des motifs exceptionnels», a-t-elle indiqué jeudi dernier dans un communiqué. Ce programme de vols de rapatriement concerne sept (7) pays à travers le monde et est prévu entre le 4 et le 19 décembre 2020. Au départ de la France, la compagnie nationale a annoncé la programmation de six vols entre Paris et Alger prévus du 4 au 16 décembre. Un autre vol entre Paris et Oran est prévu le 10 décembre et sera suivi

par un vol entre Paris et Constantine le 12 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 09, 11, 13, 15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Barcelone et Alger le 11 décembre, suivi par un autre entre Madrid et Alger le 13 décembre et un autre entre Alicante et Alger le 15 décembre. Des vols de rapatriement sont aussi annoncés au départ des Emirats arabes unis entre Dubaï et Alger les 14, 16 et 19 décembre et au départ de l'Egypte avec un vol entre Le Caire et Alger le 17 décembre. La compagnie nationale a programmé également des vols au départ de la

Jordanie (Amman-Alger) le 12 décembre et au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger) les 13 et 15 décembre. Ce plan de rapatriement concerne aussi des ressortissants bloqués au Canada avec la programmation d'un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre. Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif au plus tard 72 heures avant la date du vol, a indiqué la compagnie nationale, tout en précisant que des «mises à jour pourraient être apportées selon l'évolution de la situation».

EMBOUEILLAGES
À ALGER**Le problème
«bientôt»
résolu, promet
Farouk Chiali**

Le problème de la congestion du trafic routier dans la wilaya d'Alger sera «bientôt» résolu grâce à la réalisation de plusieurs grands projets devant faciliter la circulation, a affirmé, jeudi dernier, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale. Farouk Chiali a indiqué que le retard accusé dans la réalisation des projets de réhabilitation ou de dédoublement de certaines routes «est dû à plusieurs facteurs», notamment les chantiers des grands projets de logements dans la capitale. Les mesures d'expropriation pour utilité publique et l'insuffisance des enveloppes allouées à certains projets en raison des difficultés financières que traverse le pays figurent entre autres causes de ce retard, a ajouté le ministre. Il a cité, à titre d'exemple, le projet de réhabilitation de la route Ouled Fayet-Souidania-Plateau, suspendu à cause des grands chantiers de projets de logements en cours, soulignant la prise en charge provisoire de cet axe en attendant l'achèvement des projets de logements. Le nouveau projet de la route Birkhadem-Khraïssia-Douéra-Zéralda, dont le taux d'avancement a atteint 45%, a été, à son tour, suspendu à cause des procédures d'expropriation.

CHU MUSTAPHA BACHA

**Le Pr Berkane
Saâdi emporté
par la Covid-19**

Le chef du service de gastro-entérologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Bacha d'Alger, le Pr Saâdi Berkane, est décédé jeudi dernier après sa contamination par la Covid-19. Il convient de souligner que le personnel soignant, qui lutte depuis neuf mois contre la pandémie de Covid-19, paye un lourd tribut. Le 23 novembre dernier, le Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de Covid-19 en Algérie, a annoncé que 120 décès et 9.146 contaminations ont été recensés au sein du corps médical depuis le début de la pandémie en Algérie.

ALORS QUE D'AUTRES
RESPONSABLES
SONT DANS LE VISEUR**Le DG du CHU
Nefissa Hamoud
limogé**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr. Abderrahmane Benbouzid, a décidé de mettre fin aux fonctions du directeur général du centre hospitalo-universitaire (CHU) Nefissa Hamoud (ex-Parnet), a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. «Dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'action des directeurs de CHU et en se référant aux évaluations et aux constats effectués récemment, le ministre de la Santé a décidé de mettre fin aux fonctions du DG du CHU Nefissa Hamoud (ex-Parnet) Rekik Zoubir», est-il précisé dans le communiqué.

ACCÈS AUX CRÉDITS ANSEJ

**La mesure élargie
à plusieurs catégories**

Un projet de décret va être introduit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres du 23 août 2020.



Un projet de décret présenté par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant celui n° 03-290 du 06/09/2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs a été endossé mercredi dernier par le gouvernement. Des modifications ont été introduites portant sur la «révision des mesures de soutien» et les avantages accordés aux porteurs de projet», particulièrement la «suppression de la condition d'être chômeur» pour l'accès au bénéfice des avantages accordés par le dispositif. Désormais, celui-ci «est élargi aux étudiants porteurs d'idées de projet, aux personnes ayant des compétences et un savoir-faire dans leur domaine d'activité, aux promoteurs performants de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), aux promoteurs performants en activité exerçant dans la production de

biens et services et aux agriculteurs et artisans». Par ailleurs, ce projet de décret «prévoit la révision des niveaux de l'apport personnel des promoteurs» pour tous les types de financement et «unifie le taux de l'apport personnel» pour la formule de financement triangulaire. Enfin, les nouvelles dispositions «ouvrent la possibilité de refinancement des micro-entreprises en difficulté» et prévoient également de faire «bénéficier les jeunes promoteurs et les porteurs de projet d'un local dans des micro-zones» et ce, à titre locatif. Ce projet de décret est introduit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres du 23 août dernier relatives à la «redynamisation du dispositif» de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et à la promotion de l'entrepreneuriat. Pour rappel, un projet de texte portant sur le changement de la dénomination de l'ANSEJ par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et des mesures pour sa redynamisation est en cours d'élaboration. Ainsi, parmi les nouvelles dispositions introduites celles du changement de la dénomination de l'ANSEJ par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, il a été décidé de la levée des contraintes rencontrées pour le développement du dispositif de soutien à la création d'activités par l'agence et les porteurs de projet et garantir, ainsi, la pérennité des investissements. Il s'agit, dans ce cadre, du refinancement des micro-entreprises en difficulté, du remplacement de la formule d'organisation des micro-entreprises en «cabinet groupé» par une nouvelle formule de «groupement des micro-entreprises» et de l'intégration de la possibilité d'abriter les micro-entreprises dans des micro-zones spécialisées aménagées au titre de la location pour les activités de production de biens et de services.

M.T.

**RECONVERSION D'UN MILLION DE VÉHICULES AU GPL-C
Le projet de Naftal sur la bonne voie**

L'Algérie est en passe de réaliser son objectif d'un million de véhicules au GPL-c d'ici à 2023. Au mois de décembre 2019, le pays a déjà converti 490.000 véhicules. L'Algérie compte plus de 150 centres de conversion et près de 800 stations-service proposant ce carburant peu polluant. Naftal, l'entreprise publique algérienne de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, s'est fixé comme objectif de parvenir à un (1) million de véhicules utilisant le gaz de pétrole liquéfié carburant (GPL-c), connu sur le nom commercial Sirghaz, comme substitut aux essences à l'horizon 2023. A la même échéance, la filiale du groupe Sonatrach compte réaliser 1.000 stations-service capables de vendre du GPL. Selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique

(CEREFÉ), le programme est sur la «bonne voie». Le CEREFÉ a souligné que les dernières statistiques indiquent qu'il est déjà à moitié réalisé (490.000 kits de GPL-c installés à la fin de 2019). Le GPL-c est un mélange de butane et de propane à des proportions normalisées, distribué en Algérie par Naftal depuis 1983. L'absence de plomb, de benzène et de soufre dans le Sirghaz en fait un carburant très peu polluant et économique. Cependant, est-il noté dans le rapport, le taux annuel moyen de 90.000 conversions de véhicules au GPL-c mérite d'être significativement augmenté en ouvrant le secteur à plus d'installateurs agréés. En 2019, le pays comptait près de 150 centres de conversion et 796 stations-service commercialisant ce carburant.

2^e ÉDITION D'ALGERIA STARTUP CHALLENGE**43 porteurs de projet sélectionnés**

Quarante-trois (43) finalistes ont été sélectionnés par un jury parmi les 739 porteurs de projet inscrits à la 2^e édition d'Algérie Startup Challenge, dont les résultats définitifs seront annoncés lors d'une cérémonie de la grande finale en ligne prévue ce mois de décembre. Cette deuxième édition a vu la participation de 739 porteurs de projet, parmi lesquels 147 ont été présélectionnés et auditionnés par le comité scientifique. 43 finalistes ont été retenus du 25 au 28 novembre dernier. Ayant débuté le 7 mars 2020 à Constantine, le programme Algeria Startup Challenge (ASC) a

ensuite sillonné l'Algérie à la recherche des «pépites» de projet de startup et ce, en ligne au vu du contexte de la pandémie relative à la Covid-19. Les projets ont été segmentés sur diverses thématiques portant notamment sur l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social, l'e-gouvernement, le tourisme, la distribution, la finance, le E-commerce et l'E-santé. Les résultats des projets gagnants seront annoncés, selon l'organisateur, lors d'une cérémonie dite «Grande finale», prévue en ligne ce mois de décembre.

SUIVI DU MOUVEMENT DES CONTENEURS

Un système informatique mis au point

Depuis sa sortie du port jusqu'au point d'arrivée, en passant par les différentes escales, le déplacement d'un conteneur peut désormais être suivi à travers le monde, et ce, grâce à un système informatique mis au point par des cadres du ministère du Commerce.

Le nouveau système informatique permettra, selon le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui a procédé à son inauguration, de contrôler les marchandises importées dans le but d'améliorer leur qualité et asseoir la transparence en matière de contrôle au niveau des différentes inspections de commerce à travers les ports, les ports secs, les aéroports et les différents postes frontaliers.

S'exprimant lors d'une réunion dédiée à l'explication de ce système, en présence des différents partenaires, notamment les Douanes algériennes, la Sûreté et la Gendarmerie nationales, en plus du secteur de l'agriculture, Rezig a fait savoir que la mise en place de ce système intervient en application de l'accord conclu récemment entre les ministères des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et des Transports afin d'unifier le contrôle frontalier à travers la constitution de brigades mixtes ayant déjà commencé leur travail le 1er septembre dernier. Il s'agit d'honorer, grâce à ce système, l'engagement du ministère du Commerce de revoir l'opération de contrôle et les modalités de son élargissement à travers les inspections régionales, a-t-il assuré. Conçu par les cadres du département du Commerce, ce système permet, selon Rezig, au secteur de réaliser un progrès en matière de numérisation, d'autant qu'il est prévu le lancement de deux applications au profit des importateurs et des exportateurs en attendant la numérisation de «l'attestation de respect» durant le premier trimestre 2021. Expliquant le modus operandi du système, le ministre a indiqué qu'une fois l'opération de contrôle achevée par les inspections, le système procède au traçage du conteneur depuis sa sortie du port jusqu'au point d'arrivée passant par les frontières où les autorités de contrôle peuvent le localiser, ce qui permettra son contrôle à n'importe quel point tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il s'agit là, a souligné le

ministre, de renforcer le contrôle au niveau des sites d'arrivée des marchandises, permettant ainsi aux agents de prendre des échantillons pour analyse avant d'envoyer les résultats, en temps réel, via ce système. Ce nouveau système détectera les marchandises soumises à un quelconque contrôle, de même qu'il permettra l'actualisation et l'envoi des listes aux directions, les inspections de contrôle étant tenues d'effectuer ces opérations de contrôle sur le terrain. Pour sa part, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Louhaïdia Mohamed, a affirmé que ce nouveau système informatique de contrôle de la conformité des produits importés destinés à la vente en l'état n'a pas affecté les mesures de contrôle en vigueur. S'exprimant lors d'une réunion consacrée à l'explication de ce système, Louhaïdia a précisé que ces mesures demeurent régies par le cadre légal en vigueur, en l'occurrence la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, le décret exécutif 05-467 fixant les conditions et les modalités de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés et le décret exécutif 90-39 relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes.

Sur un autre sujet, Louhaïdia a fait savoir que les produits importés soumis à un contrôle de conformité aux frontières seront répertoriés sur une liste établie par les services de l'administration centrale du ministère du Commerce et communiquée à l'administration des Douanes algériennes, sachant que cette liste reste sujette à l'actualisation selon les priorités fixées par le ministère du Commerce. Selon Louhaïdia, les produits soumis au contrôle des services de commerce tournent autour de 7.000 introduits dans le système informatique des Douanes algériennes, lesquels seront prochainement mis à jour.

H. M.



Des changements à la tête de 52 inspections aux frontières

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé des changements à la tête des inspections relevant de son département touchant 52 chefs d'inspection aux frontières. Les nouveaux directeurs, dont la tâche consiste à protéger la santé du consommateur, auront à suivre des sessions de formation pour l'utilisation de cette nouvelle technique à laquelle prendront part des cadres des secteurs de l'agriculture, des Douanes algériennes et de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales avec l'emploi des outils numériques. «A partir de janvier 2021, nous souhaitons assister avec les nouveaux directeurs à la fin des phénomènes délégués et à ce que la flexibilité et le contrôle soient accordés aux marchandises en exécution du principe de la protection du consommateur et de l'économie nationale», a souligné le ministre du Commerce.

H. M.

APRÈS L'ACCORD OPEP+

Le pétrole au plus haut depuis le début de mars

Portés par l'accord trouvé par les membres de l'OPEP+ sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier, les cours du pétrole ont abordé la fin de la semaine en hausse, retrouvant des prix plus revus depuis près de neuf mois. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,09% par rapport à la clôture de la veille, à 49,24 dollars. Le Brent s'est rapproché, plus tôt dans la séance, de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchie depuis le 6 mars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de 1,01% à 46,10 dollars. «Les marchés pétroliers ont de quoi se réjouir» de l'accord trouvé la veille par l'OPEP+, a réagi Han Tan, analyste de FXTM.

Le groupe des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) plus dix alliés producteurs, identifié sous l'acronyme OPEP+, se sont finalement mis d'accord jeudi dernier pour «restituer progressivement» sur le marché les quelque 2 millions de barils par jour prévus au début de l'année prochaine, en commençant par 500.000 barils quotidiens en janvier, à l'issue de quatre jours d'après négociations. Cette décision fait donc passer le volume de pétrole brut retiré volontairement du marché par l'alliance de 7,7 à 7,2 mbj au 1er janvier et amende l'accord précédent arraché en avril, qui prévoyait une marche plus haute à 5,8 mbj, jugée par beaucoup trop conséquente au vu d'un marché toujours déprimé par la pandémie de Covid-19. Cet accord, «plus digeste pour l'économie mondiale, qui tente toujours de se remettre sur pied depuis la pandémie», a souligné Han Tan, permet aux deux cours de référence de revenir à des prix comparables au début du mois de mars de cette année.

Le sommet OPEP+ d'alors s'était soldé sur un désaccord entre les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, et une courte mais intense guerre des prix avait précipité les prix du Brent et du WTI vers le bas.

AU BORD DE L'ASPHYXIE

L'ENIEM nécessite des fonds

Pour relancer sa machine de production et retrouver une santé financière, l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) requiert des crédits bancaires, a déclaré le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham. S'exprimant en marge d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Aït Ali a indiqué que «l'ENIEM pâtit d'un dysfonctionnement que les services du ministère tentent de solutionner».

«Il n'est pas concevable qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété de l'ENIEM ne réalise pas des gains», a déploré le ministre. Pour Aït Ali, les revendications des travailleurs de l'ENIEM portant relance de son activité sont «logiques et légitimes». Néanmoins, a ajouté le ministre, la relance de l'entreprise et sa restructuration exigent des fonds au vu des dettes qui pèsent sur elle. Le gouvernement avait auparavant accordé à cette entreprise publique une enveloppe financière de 1,2 milliard de dinars en vue de relancer ses activités, ce qui lui a permis effectivement d'assurer une continuité, mais son rendement s'était



de nouveau contracté les derniers mois, d'où le besoin en crédits bancaires, a indiqué le ministre. Autrefois fleuron de l'industrie de l'électroménager, l'ENIEM subit une rude concurrence et des contraintes financières qui ne lui permettent pas d'acquiescer les matières premières, d'autant qu'elle n'a pas pu bénéficier d'un renouvellement de la licence d'importation des matières brutes indispensables à la production. En outre, Aït Ali a précisé lors de la séance plénière que les missions de son ministère consistent en l'encouragement et en le développement de l'investissement, mais, a-t-il ajouté, le ministère n'a pas le droit d'inter-

venir dans le financement de l'investissement ou l'approvisionnement en matières premières. A ce propos, les banques ont approuvé l'octroi de crédits à l'ENIEM, a-t-il affirmé, avant d'ajouter que «le rôle du ministère est d'établir des procès-verbaux de constat sur les investissements, le mode de leur gestion et leur conformité aux cahiers des charges relatifs à l'exercice de l'activité». A ce titre, Aït Ali a rappelé que son département ministériel a instruit, en mai 2020, l'ensemble des directeurs de wilaya chargés de l'industrie d'établir sur le terrain des procès-verbaux de constat concernant les projets d'investissement.

R. E.

ELLE SUBIT PLUSIEURS MENACES

L'eau, un élément essentiel pour le développement de la vie

La croissance démographique et l'agriculture sont les pressions les plus importantes sur la ressource en eau ; et pourtant le thème de l'eau ne retient pas suffisamment l'attention des institutions internationales : elle n'est pas représentée par un organisme spécifique.

Dans de nombreux pays en développement, de 80 à 90 pour cent des eaux usées déversées sur les côtes sont des effluents bruts, c'est à dire des rejets qui n'ont pas été traités. La pollution, liée à une démographie galopante dans les zones côtières et à des infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets inadéquates, constitue une menace pour la santé publique, les espèces sauvages ainsi que pour les sources de revenu comme la pêche et le tourisme. Bien qu'elles soient réparties de manière inégale, les ressources en eau douce sont loin de manquer à l'échelle de notre planète.

Pourtant, du fait de la mauvaise gestion, de moyens limités et des changements environnementaux, quasiment un habitant de la planète sur cinq n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40% de la population mondiale ne disposent pas d'un service d'assainissement de base, indique le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement tue 8 millions d'êtres humains chaque année et représente à ce titre la première cause de mortalité dans le monde, un défi majeur et crucial pour l'humanité.

LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est un paramètre important qui touche à tous les aspects du bien-être des écosystèmes et de l'homme tels que la santé d'une communauté, les denrées alimentaires à produire, les activités économiques, la santé des écosystèmes et la biodiversité. En conséquence, la qualité de l'eau a également une influence sur la détermination des niveaux de pauvreté, de richesse et d'éducation de l'homme. Vue sous l'angle de la gestion, la qualité de l'eau est déterminée par l'utilisation finale qui en est souhaitée. En conséquence, l'eau destinée aux loisirs, à la pêche, à la boisson et à l'habitat des organismes aquatiques exige des niveaux de pureté plus élevés tandis que pour celle consacrée à la production d'énergie hydraulique les normes de qualité sont beaucoup moins importantes. C'est la raison pour laquelle la qualité de l'eau est définie largement comme les « caractéristiques physiques, chimiques et biologiques de l'eau nécessaires pour les utilisations qui en sont souhaitées » (UN/ECE 1995).

Il convient de remarquer qu'après avoir été utilisée, l'eau retourne généralement au système hydrologique et, si elle n'est pas traitée, elle peut avoir de graves effets sur l'environnement. La pollution de l'eau est de plusieurs types. Elle est physique (limpidité altérée, température modifiée), chimique (nitrates, métaux et autres micropolluants), organique (entraînant une surconsommation d'oxygène indispensable à la vie aquatique) et microbiologique avec l'introduction de germes pathogènes (bactéries, virus, parasites). Plus de 80% des égouts des pays en voie de développement se déversent sans traitement, polluant les rivières, les lacs et les zones côtières. De nombreuses industries – certaines connues pour être très polluantes (comme le tannage des peaux ou la chimie) – sont délocalisées des pays à hauts revenus vers les économies de marché émergentes.



EFFETS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, DE L'URBANISATION ET DE L'INDUSTRIE

La qualité de l'eau se détériore lorsque les infrastructures existantes de traitement des eaux municipales et industrielles et/ou d'assainissement sont surchargées, qu'il n'existe pas d'infrastructures appropriées ou que celles qui existent sont archaïques et que les déchets et les eaux usées sont déversés directement dans l'environnement d'où ils passent dans les eaux de surface ou souterraines. L'amélioration et l'expansion des infrastructures peuvent être très coûteuses et, de ce fait, elles ne suivent généralement pas le rythme du développement rapide. La gestion des eaux usées apparaît donc comme un nouveau problème mondial majeur.

De plus, la production agricole et industrielle est à l'origine de nouveaux problèmes de pollution qui sont devenus l'un des plus grands défis pour les ressources hydrologiques de nombreuses parties du monde. Différentes causes sont à l'origine de l'altération de la qualité de l'eau : charge organique (par exemple eaux usées), organismes pathogènes, notamment présence de virus dans les flux de déchets provenant des êtres humains et des animaux domestiques, ruissellement dans le domaine de l'agriculture et déchets humains chargés de nutriments (par exemple nitrates et phosphates) qui provoquent l'eutrophisation et la désoxygénation des voies fluviales, salinisation due à l'irrigation et aux dérivations de l'eau, métaux lourds, pollution par les hydrocarbures, les produits chimiques de synthèse et les polluants persistants (par exemple matières plastiques et pesticides), résidus de produits pharmaceutiques, hormones mimétiques et leurs sous-produits, pollution radioactive et même pollution thermique provenant de la libération des eaux de refroidissement d'installations industrielles et de réservoirs. La dégradation de la qualité de l'eau

peut avoir pour résultat la détérioration du fonctionnement des écosystèmes et conduire à des changements brusques et non linéaires. Une fois certains seuils dépassés, le système peut passer à un état tout à fait différent et s'effondrer.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Les changements climatiques et en particulier la hausse des températures et les changements des schémas hydrologiques tels que sécheresses et inondations auront une incidence sur la qualité de l'eau et exacerberont sa pollution provenant de sédiments, de nutriments, de carbone organique dissous, d'agents pathogènes, de pesticides et de sel, de même que de la pollution thermique. En outre, l'élévation du niveau de la mer devrait provoquer une extension des zones de salinité des eaux souterraines et des estuaires et, partant, avoir une incidence sur la disponibilité d'eau douce pour les êtres humains et les écosystèmes dans les zones côtières. Les connaissances sur les incidences du changement climatique sur l'eau, en particulier sa qualité, sont encore très lacunaires. Bien que des données d'observation soient indispensables pour adapter la gestion, il y a moins de réseaux d'observation. Il est nécessaire d'arriver à mieux comprendre et modéliser les changements climatiques en ce qui concerne le cycle hydrologique de façon à faciliter la prise de décision. Les informations concernant les impacts des changements climatiques liés à l'eau sont inadéquates, en particulier pour ce qui est de la qualité de l'eau, des écosystèmes aquatiques et des eaux souterraines.

INFLUENCE SUR LA SANTÉ HUMAINE

Une bonne qualité de l'eau est indispensable pour garantir un environnement sain et la bonne santé des êtres humains. En ce qui concerne la boisson et l'assainissement, les besoins par personne et par jour sont essentiellement de 20 à 40 litres d'eau ne

contenant pas d'éléments polluants ni d'agents pathogènes dangereux et ils passent à 50 litres si l'on prend en compte les besoins pour la toilette et la cuisine. Toutefois, dans de nombreux pays, la quantité d'eau nécessaire quotidiennement pour la boisson et l'assainissement n'a pas la qualité requise. Les pays en développement qui connaissent une urbanisation rapide souffrent d'un manque d'installations d'épuration des eaux usées avec pour résultat la contamination de l'eau potable qui devient ainsi une des principales causes de maladie (avec les répercussions qui s'ensuivent sur la pauvreté et l'éducation) et de décès. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année 4 milliards de cas de diarrhée en plus des millions d'autres cas de maladies sont liés à un manque d'accès à de l'eau propre à la consommation humaine. Chaque année, il y a 1,7 million de personnes qui meurent à la suite de diarrhées, la plupart étant des enfants âgés de moins de cinq ans. La santé humaine est gravement touchée par les maladies liées à l'eau (maladies à transmission hydrique, et infections transmises par des vecteurs liés à l'eau) de même que par la pollution due à des rejets de produits chimiques dans l'eau.

LES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Il n'existe pas d'accords environnementaux contraignants à l'échelon mondial qui obligent les Etats à protéger les ressources en eau contre la pollution car c'est avant tout une responsabilité des gouvernements nationaux. La Convention des Nations Unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation qui prévoit que les cours d'eau internationaux seront utilisés en équilibrant les intérêts des Etats concernés et la protection adéquate des cours d'eau, n'est pas encore entrée en vigueur. Toutefois, l'importance de la protection des ressources en eau douce a été reconnue dans des instruments internationaux non contraignants tels qu'Action 21, adoptée en 1992 par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Le chapitre 18 d'Action 21 sur la protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau, en particulier, énonce que son objectif général est de « veiller à ce que l'ensemble de la population de la planète dispose en permanence d'approvisionnements suffisants en eau de bonne qualité, tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes, en adaptant les activités humaines à la capacité limitée de la nature et en luttant contre les vecteurs de maladies liées à l'eau ». En ce qui concerne les ressources en eaux souterraines, en décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution A/RES/63/124 sur le « droit des aquifères transfrontières ».

Par cette résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage les Etats aquifères à conclure des accords bilatéraux ou régionaux appropriés pour gérer convenablement leurs aquifères transfrontières en tenant compte des dispositions du projet d'articles » figurant en annexe.

HÔPITAL DE 240 LITS DE BOUMERDES Taux d'avancement des travaux de réalisation à près de 65%

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la ville de Boumerdes, ont atteint un taux d'avancement de près de 65%, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale des équipements publics (DEP), en charge des travaux. Selon la DEP par intérim, Smail Djamil, la réception de ce projet, dont les travaux ont été à l'arrêt à plusieurs reprises, avant leur relance en mai dernier, suite à la résiliation pour divers motifs, du contrat avec l'entreprise étrangère chargée du projet, est attendue "dans 30 mois à compter de la date de relance du chantier", a-t-elle fait savoir. "Une enveloppe financière complémentaire de plus de 4,2 milliards de DA a été affectée sur le budget de l'Etat pour le parachèvement de ce projet impatientement attendu par la population locale", a-t-elle ajouté, en marge d'une visite d'inspection du chantier de cet

hôpital, par wali Yahia Yahiatene. Dans sa déclaration en marge de cette visite, le wali a souligné la relance du projet "après la résiliation du contrat avec l'entreprise italienne qui était chargée de la réalisation de cet hôpital et qui n'a pas obtempéré à l'ordre de reprise des travaux", a-t-il expliqué, signalant que les travaux restant ont été confiés à une entreprise nationale, leader dans le domaine, dans le cadre d'un avis d'appel d'offres national, lancé à cet effet. Il a donné des instructions pour "redoubler d'effort pour augmenter la cadence des travaux et ce afin de rattraper le retard accusé par ce projet, en vue de sa livraison "si possible avant les délais contractuels fixés à 30 mois, la wilaya ayant grandement besoin de ce type de structures", a-t-il observé. Selon un rapport présenté dernièrement par l'APW, ce projet a été inscrit en réalisation en 2006, au



titre du plan quinquennal 2005-2009, pour une enveloppe de 1,3 milliard de dinars, portée à près de cinq milliards à la suite de la réévaluation de son coût. Cet établissement, qui sera construit sur cinq niveaux en plus du rez-de-chaussée (R+5), comptera dix blocs opératoires destinés aux interventions chirurgicales dans des spécialités dites de pointe et non disponibles actuellement à Boumerdes, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus de services médicaux divers. Ce projet, en réalisation sur une assiette de cinq ha au centre-ville de Boumerdes, permettra de réduire considérablement la pression au niveau des trois établissements hospitaliers actuellement opérationnels dans la wilaya et évitera les déplacements des malades vers les hôpitaux des wilayas voisines.

TRANSPORT SCOLAIRE À SÉTIF Plus de 80 bus remis depuis le début de 2020 à 58 communes

Pas moins de 81 bus de transport scolaire ont été octroyés depuis début 2020 au profit de 58 communes de la wilaya de Sétif pour garantir de meilleures conditions de scolarisation des élèves, issus des régions lointaines, a-t-on appris jeudi, auprès des services de la wilaya.

L'opération qui a été effectuée sur 3 phases, s'inscrit dans le cadre d'un programme élaboré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à

améliorer et consolider les services de transport scolaire à travers les régions lointaines et enclavées et les zones d'ombre pour de meilleures conditions de scolarisation, a précisé la même source à l'APS, qui a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la lutte contre la déperdition scolaire.

Ce lot de nouveaux bus (81) a contribué à la consolidation du parc de wilaya de transport scolaire permettant une meilleure prise en charge des élèves des trois paliers scolaires, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, la même source a fait état de la distribution de 10 ambulances au profit de 10 polycliniques situées dans les communes d'El Ouldja, Béni Ourtilène, Beida Bordj, Ain Hdjar, Béni Aziz, Djemila, Babor, Ain Sebt, Hammam Guergour et Tala Ifassène pour combler le déficit enregistré en matière d'évacuation des malades. Dix (10) autres ambulances seront distribuées au début de l'année 2021 au profit d'autres communes, a-t-on ajouté.

LOGEMENTS RURAUX COLLECTIFS À KHENCHELA Lancement des travaux d'aménagement de 25 sites

Les travaux d'aménagement de 25 sites de logements ruraux collectifs ont été lancés dans quelques communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué jeudi le directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Boualem Kriket. Les sites concernés par les opérations d'aménagement, lancées récemment, sont au nombre de 19 dans la commune de Babar, avec un total de 950 parcelles de terrain, cinq autres sites dans la commune de Hamma avec un total de 237 parcelles, et une seule concentration rurale dans la commune d'Ensiha avec un total de 53 parcelles, a précisé à l'APS M. Kriket, avant d'ajouter que les travaux seront suivis par un autre programme similaire concernant 35 sites au cours de l'année prochaine. Les chantiers ouverts au niveau des 25 sites de logement ruraux collectifs comprennent des travaux routiers, la réalisation des différents réseaux primaires et secondaires, en plus du raccordement des constructions rurales à l'éclairage public avec économie d'énergie, a relevé le directeur de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. M. Kriket a souligné, par ailleurs, que ces travaux font partie d'un projet visant à aménager 60 sites de logements ruraux collectifs répartis sur 12 communes de la wilaya, avec un total de 2 726 parcelles de terrain. Il a également fait savoir que la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a achevé dernièrement toutes les procédures administratives et juridiques concernant la deuxième phase de l'opération relative aux 35 sites de logements ruraux collectifs devant être lancés en 2021 et ce, en attendant la désignation "prochainement" des entrepreneurs qui seront en charge des travaux d'aménagement.

PRÉ-EMPLOI À TÉBESSA Confirmation "avant la fin de l'année" de 1400 bénéficiaires

Pas moins de 1.400 bénéficiaires du pré-emploi seront confirmés "avant la fin de l'année en cours" dans leurs postes à Tébessa au sein de plusieurs administrations, a indiqué jeudi, le directeur local de l'emploi, Ibrahim Gasmia. Le même responsable a précisé lors de son passage dans une émission diffusée sur les ondes de la radio locale que 1.400 bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) seront confirmés dans leurs postes. Il a ajouté qu'avec ce nombre, un total de 2.000 placements sera concrétisé, relevant que depuis janvier dernier, 600 confirmations ont été notifiées aux bénéficiaires. M. Gasmia a rappelé que la première tranche des bénéficiaires de ces contrats de travail ayant accompli 8 ans de service compte 4.600 jeunes sur un total de 9.600 concernés par cette opération de confirmation. Le même responsable a révélé que la commission de wilaya présidée par le wali et qui comprend des représen-



tants de différents secteurs notamment l'emploi, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), le contrôle financier (CF) et l'inspection du travail œuvre à étudier les dossiers des bénéficiaires des contrats de travail concernés par la régularisation conformément au décret exécutif du ministère de l'Emploi. La commission travaille aussi pour identifier les besoins de main-d'œuvre qualifiée au niveau de chaque administration, et évaluer les offres d'emploi en fonction des postes budgétaires disponibles et conformément aux qualifications des bénéficiaires.

OUM EL-BOUAGHI

Mise en service d'une nouvelle polyclinique à Souk Namane

Une nouvelle polyclinique a été mise en service jeudi à Souk Namane (wilaya d'Oum El-Bouaghi), a indiqué le chargé de gestion de la direction locale de la santé et de la population, Saïd Bouchama. Cette nouvelle structure baptisée chahid "Ahmed Houam" prend en charge en matière de couverture sanitaire les habitants de cette collectivité locale et ceux des localités limitrophes, a-t-il précisé à l'APS.

La nouvelle polyclinique, comprend plusieurs services, notamment les urgences, une maternité, un service d'imagerie, un laboratoire et un point de vaccin. Une enveloppe financière de l'ordre de 140 millions DA a été mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cette polyclinique, deuxième du genre à Souk Namane, a conclu la même source.

JIJEL

Lancement prochain des projets de 1500 logements AADL

Les travaux de réalisation de 1.537 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL) seront "prochainement" lancés à travers trois communes de la wilaya de Jijel, a indiqué jeudi, le directeur par intérim de l'antenne locale AADL, Faouzi Makhtout. L'Agence AADL vient de confier la réalisation de ces 1.537 logements répartis sur les communes de Jijel, Tahir et Kaous à une société étrangère qui entamera "prochainement" les travaux, a-t-il précisé à l'APS. Ce nouveau quota est réservé au dernier groupe de souscripteurs AADL qui se sont acquittés du paiement de la première tranche et ont procédé courant cette semaine au choix du site de leurs logements, a-t-on indiqué. Le même responsable a déclaré que 1.600 unités AADL dont il ne reste que le raccordement au réseau d'électricité et de gaz seront prochainement remises à Mezghitane (800 logements), Amzoui (400) dans la commune de Jijel et à El Aouana (400). Les travaux de réalisation par une entreprise privée de 1.200 autres unités de la même formule au 5ème km à l'entrée orientale de la ville de Jijel touchent à leur fin, a ajouté le même cadre qui a précisé qu'il ne restera plus que les travaux d'aménagement extérieur qui seront confiés "dans les prochains jours" à une entreprise de réalisation. Aussi, 400 logements AADL du site Ouled Salah dans la commune de Tahir ont été distribués en juillet passé à l'occasion du 58ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

MAROC-POLISARIO

La Russie appelle à la reprise des négociations

Le ministre des Affaires étrangères de Russie, Sergueï Lavrov a appelé, jeudi, les parties au conflit au Sahara Occidental, le Maroc et le Front Polisario, à faire preuve de retenue et à reprendre le processus onusien. Dans un entretien téléphonique avec son homologue marocain, M. Lavrov a discuté des développements de la situation au Sahara Occidental, face aux affrontements militaires incessants dans la région d'El Guerguerat, dans le sud du Sahara Occidental, suite à la violation par le Maroc de l'Accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier, appelant à la retenue, au respect du cessez-le-feu et à la reprise des négociations sous l'égide de l'ONU, a indiqué un communiqué du MAE russe rapporté par l'agence Sputnik. Le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait pour rappel appelé mercredi l'Union africaine (UA) à assumer sa responsabilité face aux graves développements de la situation au Sahara occidental et aux tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de l'UA. Ces développements, a-t-il ajouté, "interviennent au moment où le processus politique de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie se trouve dans une impasse sans précédent qui a exacerbé les souffrances du peuple sahraoui en l'absence de perspectives de négociations politiques sérieuses permettant l'autodétermination du peuple sahraoui".

IL A OBTENU SON PASSEPORT

Laurent Gbagbo veut rentrer en Côte d'Ivoire

L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, en liberté conditionnelle à Bruxelles après son acquittement en première instance par la Cour pénale internationale (CPI), a obtenu un passeport et envisage un retour en Côte d'Ivoire en

décembre, a annoncé hier son avocat. "Le président Laurent Gbagbo a reçu ce jour deux passeports, un ordinaire et un diplomatique" a écrit Me Habiba Touré dans un communiqué. Une source proche de la présidence ivoirienne a confirmé que deux passeports lui avaient été délivrés. "Ayant maintenant son passeport, il envisage de rentrer en Côte d'Ivoire au cours du mois de décembre", a poursuivi l'avocat, expliquant que Laurent Gbagbo avait demandé au secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI, le parti qu'il a fondé), Assoa Adou, d'"approcher les autorités compétentes afin d'organiser son retour dans la quiétude". M. Gbagbo avait été arrêté à l'issue de la crise post-électorale de 2010-2011 - née de son refus d'accepter sa défaite face à Alassane Ouattara à la présidentielle et qui avait fait 3.000 morts - et transféré à la CPI en 2011. Il a été acquitté de crimes contre l'humanité en première instance en janvier 2019. Un appel est toujours à l'étude. M. Gbagbo, âgé de 75 ans, a "salué" la délivrance de ce passeport comme étant un "acte qui (...) va dans le sens de l'apaisement" et demande aux autorités ivoiriennes "de faire encore un pas de plus vers la décriminalisation du climat sociopolitique", toujours tendu un mois après l'élection présidentielle qui a vu la réélection du président Alassane Ouattara pour un troisième mandat controversé, un scrutin émaillé de troubles ayant fait au moins 85 morts et près de 500 blessés. La candidature de Laurent Gbagbo à la présidentielle avait été présentée en Côte d'Ivoire par ses partisans, mais invalidée par le conseil constitutionnel. Le retour de M. Gbagbo est un des points en discussion entre le pouvoir et une partie de l'opposition qui ne reconnaît pas la réélection du président Ouattara.

ETHIOPIE

Les combats persistent au Tigré

Les combats continuent, malgré les communiqués de victoire du gouvernement fédéral éthiopien, dans "plusieurs parties" du Tigré, compliquant les tentatives d'apporter de l'aide à cette région du Nord de l'Ethiopie théâtre d'un conflit armé depuis un mois, a indiqué hier l'ONU à Addis Abeba.

Le Tigré est privé de tout approvisionnement depuis le 4 novembre, lorsque le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a envoyé l'armée fédérale à l'assaut des forces du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), parti qui dirige la région et défie son autorité depuis des mois. Mercredi, l'ONU a signé avec le gouvernement éthiopien un accord pour un accès humanitaire "sans restriction" à la région, qu'il réclamait depuis plusieurs semaines, mettant en garde contre une potentielle catastrophe au Tigré. "Nous avons des informations faisant état de combats qui se poursuivent dans plusieurs parties du Tigré. C'est une situation inquiétante et complexe pour nous", a déclaré à l'AFP Saviano Abreu, porte-parole du Bureau onusien de coordination de l'aide humanitaire (Ocha). M. Abiy avait clamé victoire, il y a presque une semaine, affirmant que l'opération militaire était "menée à bien" et les combats terminés, après la prise annoncée de la capitale régionale Mekele par les troupes gouvernementales, supposées contrôler désormais la quasi-totalité du Tigré. Vendredi, les évaluations en matière de sécurité dans la région sont toujours en cours et trois responsables onusiens ont confié à l'AFP ne pas s'attendre à ce que l'aide parvienne au Tigré avant la semaine prochaine. Le gouvernement fédéral "nous a accordé l'accès (...) mais nous devons avoir le même type d'accord avec toutes les parties au conflit, afin de nous assurer d'avoir un accès libre et sans conditions au Tigré", a indiqué l'un d'eux, sous le couvert de l'anonymat. Avant le conflit, environ 600.000 personnes - dont 96.000 réfugiés érythréens vivant dans quatre camps - dépendaient totalement de l'aide alimentaire pour se nourrir au Tigré, et un million d'autres bénéficiaient d'un "filet de sécurité" alimentaire, selon Ocha.

MANIFESTATIONS

Le chef des rebelles du Tigré, Debretsion Gebremichael, a fait état de manifesta-



tions à Mekele, la capitale de la région dissidente éthiopienne reprise par les forces gouvernementales le week-end dernier au terme d'un mois d'affrontements. Des images de la télévision publique à Mekele montrent cependant des personnes en train de faire leurs courses ou assises sur des tabourets. L'administrateur provisoire du Tigré, Mulu Nega, nommé par le pouvoir central, a de son côté déclaré que la paix était revenue dans la région. Il est difficile de vérifier les assertions d'un camp ou de l'autre étant donné que tous les accès téléphoniques et internet à la région sont coupés. On estime cependant que les affrontements ont fait des milliers de morts et poussé plus de 45.000 personnes à se réfugier au Soudan voisin. Les dirigeants du TPLF, qui bénéficient d'un fort soutien local depuis des années, semblent s'être réfugiés dans les zones montagneuses de la région pour préparer la résistance. Dans un message adressé à Reuters par SMS, Debretsion Gebremichael a fait état de manifestations populaires à Mekele, une ville de 500.000 habitants, pour protester, dit-il, contre le pillage mené par les soldats érythréens. "Les soldats érythréens sont partout", a-t-il

dit, réitérant ses accusations selon lesquelles le président érythréen Isaias Afwerki a envoyé des troupes dans le Tigré pour soutenir le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed. "Nos habitants de la ville protestent contre leur pillage. Nous avons des prisonniers, mais nous rassemblerons plus de preuves", a-t-il ajouté. Debretsion Gebremichael n'a fourni aucune preuve de pillage ou de la présence de soldats érythréens. La porte-parole d'Abiy Ahmed, Billene Seyoum, a déclaré qu'elle ne ferait aucun commentaire sur les SMS invérifiables de Debretsion Gebremichael. Elle avait précédemment déclaré que "suivre et répondre aux nombreux fantasmes d'une clique criminelle n'était pas l'objectif du gouvernement". L'Ethiopie et les Nations Unies ont conclu mercredi un accord pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire au Tigré. Mulu Nega a déclaré que le gouvernement central acheminait l'aide dans l'ouest du Tigré, notamment les villes de Humera, Dansha et Mai Kadra. "Notre priorité dans la région est maintenant de restaurer la paix, la stabilité et l'ordre", a-t-il déclaré.

R. I.

TURQUIE-UNION EUROPÉENNE
Bruxelles menace Ankara

L'Union européenne est prête à sanctionner la Turquie en raison de la poursuite « des actes unilatéraux et de la rhétorique hostile » d'Ankara, a annoncé hier le président du Conseil européen Charles Michel.

« Nous avons tendu la main à la Turquie en octobre et notre évaluation est négative avec le constat de la poursuite des actes unilatéraux et de la rhétorique hostile. Nous aurons un débat lors du sommet européen le 10 décembre et nous sommes prêts à utiliser les moyens dont nous disposons » pour sanctionner cette situation, a déclaré le président du Conseil européen Charles Michel, au cours d'une conférence de presse. « Je pense que le jeu du chat et de la souris doit cesser », a-t-il averti. L'UE avait adressé en octobre une proposition d'ouverture à Ankara mais assortie d'une menace de sanctions si la Turquie ne cessait pas ses actions déjà condamnées par l'UE. Décision avait été prise d'examiner la situation lors du sommet de décembre. « Si Ankara poursuit ses actions illégales, nous utiliserons tous les instruments à notre disposition », avait averti Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, lors du sommet européen en octobre. L'exécutif européen a été chargé d'élaborer des sanctions économiques et elles sont prêtes à être « utilisées immédiatement », avait-elle précisé. « Nous avons tendu la main, nous avons vu les réponses d'Ankara », a déploré Charles Michel.

Le comportement agressif d'Ankara et sa politique du fait accompli dans plusieurs crises régionales, notamment en Libye et au Nagorny Karabakh, ont été condamnés mardi par le secrétaire



d'État américain sortant Mike Pompeo lors de sa dernière réunion avec ses homologues de l'Otan. La Turquie, membre de l'Alliance, a été invitée par les États-Unis à « revenir à un comportement d'allié ». L'unanimité est requise au sein de l'UE pour l'utilisation de sanctions. Or l'Allemagne a jusqu'à présent bloqué leur adoption dans l'espoir de trouver un accord pour « développer une relation réellement constructive avec la Turquie ». « Il y aura des décisions lors du sommet européen, mais leur ampleur n'a pas encore été décidée », ont assuré à l'AFP plusieurs responsables européens. « Il faudra voir quelles positions vont adopter l'Allemagne et la Pologne », a expliqué un ministre.



**Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste**

HANDICAPÉS

Lancement de la plate-forme numérique «La solidarité nationale à l'écoute»

La plate-forme numérique «La Solidarité nationale à l'écoute» a été lancée jeudi dernier au Centre international des conférences (CIC) à Alger dans le but de fournir un ensemble de prestations sociales gérées par les services du secteur de la solidarité nationale, notamment en faveur des personnes handicapées.

Dans un exposé sur cette plate-forme numérique, lancée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la sous-directrice de la communication et des systèmes d'information, Djeddi Doudja, a précisé que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan du gouvernement, notamment son volet lié à la modernisation et à la numérisation de l'administration, à la simplification et à l'amélioration des procédures administratives et au rapprochement de l'administration du citoyen». Cette application, lancée à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale pour signaler les personnes âgées en difficulté, les sans-abri et les personnes handicapées, vise principalement à «mettre en place des mécanismes contribuant à la



prise en charge matérielle et morale des groupes vulnérables au sein de la société», a indiqué l'intervenante. Et d'ajouter que «le citoyen peut créer son compte sur cette plate-forme numérique pour pouvoir soumettre et suivre ses demandes et recevoir des réponses une fois ses celles-ci traitées par les services de la Direction de l'action sociale de sa wilaya de résidence». De plus, cette application «prévoit, au niveau de l'administration centrale, un mécanisme de suivi et de contrôle du niveau de prise en charge des demandes des citoyens au niveau local», a souligné la responsable.

Dans une déclaration à la presse en marge de cet événement, Mme Krikou a fait part d'«une nouvelle stratégie nationale pour le renforcement de l'insertion socioéconomique des personnes souffrant de handicap, dans le cadre d'une politique visant à promouvoir les droits de cette frange de la société». A ce propos, la ministre a rappelé les efforts déployés par son département pour renforcer l'insertion de cette frange de la société, en coordination avec les secteurs concernés et la société civile et avec la participation des instances onusiennes en Algérie. Intervenant à cette occasion, les

personnes handicapées qui ont bénéficié d'un fauteuil roulant et d'une version électronique du Saint Coran ou encore celles auxquelles ont été remises des clefs d'appartement ont accueilli favorablement cette initiative qu'ils ont qualifiée de «bon geste» traduisant la volonté politique de prendre en charge cette catégorie de la société. Honorés à l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, nombre de champions sportifs ont salué cette initiative qui les pousse, selon eux, à la persévérance et à décrocher davantage de trophées et porter haut les couleurs nationales dans les manifestations internationales. Par la même occasion, un documentaire a été diffusé pour mettre en avant les efforts et les atouts du secteur de la solidarité nationale démontrant la prise en charge de «236 établissements spécialisés, 15 annexes d'éducation pour enfants aux besoins spécifiques, 158 centres psychopédagogiques pour accueillir les enfants atteints de handicap moteur, 46 écoles pour enfants malentendants, 24 autres pour enfants muets et 8 centres psychopédagogiques pour les enfants atteints de handicap physique». «Les personnes aux besoins spécifiques bénéficient des différents programmes d'insertion et d'emploi offerts par l'Agence de développement social (ADS) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale», est-il encore précisé dans le documentaire.

RÉALISATION D'UN CENTRE PSYCHOPÉDAGOGIQUE À SIDI BEL-ABBÈS Les travaux lancés jeudi dernier

Les travaux de réalisation d'un centre psychopédagogique pour la prise en charge des enfants autistes ont été lancés jeudi dernier dans la ville de Sidi Bel-Abbès à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mustapha Liamani, qui a présidé l'opération, a déclaré que «ce nouveau centre sera un acquis pour cette frange de la société aussi bien au niveau local que national». Le directeur local de l'action sociale, Daho Nedjadi, a indiqué, pour sa part, que la capacité d'accueil de cette infrastructure, qui sera édifée à haï Sidi Djilali, est estimée à 300 enfants, ce qui permettra d'accueillir des enfants de différentes wilayas. L'objectif à travers la réalisation de ce centre psychopédagogique



est de garantir une insertion des enfants qui souffrent d'autisme en milieu scolaire, social et professionnel, a ajouté la même source. La mission principale de cette structure est le diagnostic précoce de l'autisme, outre les examens médicaux et psychologiques et tout ce qui a trait au langage et à la prononciation (orthophonie), a-t-on indiqué. De même qu'il assure une prise en charge de qualité aux enfants qui souffrent d'autisme et un accompagnement de leurs parents. Il leur sera assuré, également dans ce cadre, une formation par des médecins et des encadreurs au niveau de ce centre, en plus du suivi de la recherche scientifique dans le domaine de l'autisme, en partenariat avec l'université, a-t-on relevé de même source.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Caravane de solidarité à Aïn Témouchent

Une caravane de solidarité avec les personnes à besoins spécifiques a ciblé 63 familles de la wilaya d'Aïn Témouchent. La caravane, présidée par le wali, M'hamed Moumen, comprend un lot de chaises roulantes et de kits alimentaires, en plus de couvertures et de matelas, a indiqué le directeur de wilaya de l'action sociale, Mohamed Bouzada. Selon la même source, la caravane de solidarité, lancée à l'occasion de la Journée mondiale des personnes à besoins spécifiques, sillonnera, tout au long de ce mois de décembre, les communes d'Oued Berkeche, Sidi Benadda, Terga et Aïn Tolba. Le secteur de l'action sociale de la wilaya d'Aïn Témouchent a dénombré 18.743 individus à besoins spécifiques, dont 4.663 avec un taux d'handicap de 100%, a indiqué Bouzada. Le siège de la wilaya a abrité, à l'occasion, une cérémonie en l'honneur de personnes aux besoins spécifiques au cours de laquelle un lot de chaises roulantes a été distribué à des enfants handicapés moteur ainsi que des récompenses à plusieurs associations qui activent dans le domaine de la prise en charge de cette frange de la société.

Qahwa fi goubli | Alerte société «virussée» !...

Faut-il se barricader une bonne fois pour toutes et s'extraire, ainsi, de ce monde extérieur si loufoque ou jouer le jeu comme si de rien n'était ? Faut-il fermer le jeu, social s'entend, comme au domino en prenant le soin, au préalable, de se délester du trop lourd et compromettant double six ? Que de questionnements qui assaillent l'esprit sans être sûr, par ailleurs, d'avoir posé les bonnes questions. Mais c'est quoi au juste une bonne question ? Le contraire de la mauvaise déjà... Aujourd'hui nul ne reconnaît à quiconque le droit d'être différent. Alors pour être apprécié il faut rentrer dans les rangs. Car il est plus facile d'y entrer que d'en sortir. Bien qu'il existe une autre alternative qui s'appelle le juste milieu. Mais, même là, on ne sait pas trop ce que c'est, alors on hésite. Comme par crainte de faire fausse route sinon de se trom-

per de direction, voire même se tromper sur son époque... Et, de fait, à trop vouloir se fier aux apparences on finit, parfois, par tomber de haut, de très haut, pour tomber bas, très bas, et peut-être pour certains d'entre nous finir par ne plus jamais se relever... Car le choc est souvent trop fort sinon insupportable quand on réalise subitement, mais toujours un tantinet en retard, qu'on s'est fait avoir comme de piteux débutants. Ou tout simplement parce que, de par son éducation et ses quelques principes de base, on était loin d'imaginer pareil scénario. Aujourd'hui, pourtant, l'escroquerie présente une fâcheuse tendance à la hausse et frappe pratiquement tous les milieux : cela va de la petite escroquerie circonstancielle tout aussi condamnable, bien sûr, à l'escroquerie à grande échelle. Tandis qu'ici on se fait passer pour un officier de

telle ou telle institution sensible pour mieux dorer la pilule et faire tomber plus facilement ses proies, souvent désemparées d'ailleurs, là, plus grave et plus condamnable encore, on plagie carrément des œuvres universitaires dont on revendique, toute honte bue, la paternité. Le phénomène, lorsqu'il touche jusqu'à l'institution universitaire même (preuves à l'appui), censée pourtant symboliser l'accumulation d'un vrai savoir acquis à la seule force des neurones, ne semble pas inquiéter outre mesure : mieux, c'est à croire qu'on a fini par s'en accommoder et donc vivre avec telle une fatalité... Mais comment donc un universitaire digne de ce nom peut-il tomber si bas et salir ainsi jusqu'à la réputation même de l'élite dont il ose se réclamer ? Alerte société «virussée» !...

Amar Zentar

NODULE AU FOIE

Symptômes, traitement, est-ce grave ?

Souvent découvert au hasard d'une échographie ou d'un scanner pratiqué pour une autre raison, le nodule du foie est généralement une lésion bénigne et asymptomatique. Le point sur les différents types de nodules.

Un nodule est une formation anormale, généralement arrondie, qui se développe dans l'épaisseur d'un tissu ou dans un organe. Les nodules du foie sont très fréquents. Si la plupart d'entre eux sont bénins comme les kystes hépatiques ou biliaires ou l'hyperplasie nodulaire, certains nécessiteront toutefois une surveillance car ils peuvent grossir et conduire à une exérèse chirurgicale. Les angiomes, par exemple, sont quasiment toujours bénins mais certains d'entre eux, plus gros, peuvent nécessiter une surveillance pour vérifier qu'ils n'évoluent pas pathologiquement. Dans 1% des cas, ils sont cancéreux et peuvent alors être le fait d'un cancer primitif du foie ou la métastase d'un autre cancer à distance.

NODULE AU FOIE BÉNIN

Un nodule est considéré comme bénin quand il n'est pas d'origine cancéreuse et que ses cellules sont saines. Il ne donne aucun symptôme, et n'évolue pas vers une pathologie plus grave. Les nodules peuvent être petits (inférieur à 10 mm), intermédiaire (entre 10 mm et 3 cm) ou gros (plus de 3 cm).



MICRO NODULE AU FOIE

Les micro nodules sont des nodules dont la taille est inférieure à 10 millimètres de diamètre.

SYMPTÔMES

Au niveau du foie, le nodule forme une petite boule au sein du tissu hépatique. Qu'il soit bénin ou plus rarement malin, il n'est responsable habituellement d'aucun symptôme. Si la taille est importante, parfois plus de 5 cm de diamètre, certains nodules peuvent entraîner une pesanteur ou des douleurs. Souvent les patients ayant une image nodulaire dans leur foie pensent que le nodule est responsable de leurs dou-

leurs, mais ce n'est la plupart du temps pas le cas. Les douleurs ont le plus souvent une autre origine.

CAUSES

Les causes de nodule du foie diffèrent en fonction de leur nature. L'angiome et le kyste hépatique sont généralement d'origine congénitale, l'adénome hépatique est souvent provoqué par la contraception orale chez les femmes et l'hyperplasie nodulaire focale touche principalement les femmes sans qu'on en connaisse la cause. Concernant le cancer du foie, ce sont les virus de l'hépatite B et C qui en sont les principaux facteurs favorisants.

DIAGNOSTIC

Le nodule au foie se détecte facilement grâce à une échographie. Parfois, de nombreux nodules sont découverts lors de cet examen, mais ce n'est pour autant pas plus grave. Les kystes hépatiques peuvent être multiples, et même associés à des kystes rénaux.

On parle alors de polykystose. Certaines images sont de diagnostic évident en échographie et ne nécessitent aucun autre examen : ce sont les kystes et les angiomes de petite taille. D'autres images devront être précisées par scanner et/ou IRM afin de caractériser les anomalies avec plus de précisions.

TRAITEMENT

Il dépend de la nature du nodule. La plupart du temps, les nodules sont bénins et asymptomatiques et ne nécessitent donc pas de traitement.

• Les kystes biliaires peuvent grossir de façon importante et exceptionnellement se compliquer et nécessiter un traitement

• L'hyperplasie nodulaire focale, bien que parfois impressionnante par sa taille, ne nécessite pas de traitement.

En revanche, les adénomes sont possiblement à risque évolutifs" explique la gastro-entérologue. Il est souhaitable d'arrêter la prise d'hormones (contraception). En l'absence de régression, la chirurgie est alors discutée.

EST-CE GRAVE ?

Dans la plupart des cas, les nodules du foie sont bénins et ne nécessitent pas de traitement, ni même de surveillance. Ils n'expliquent pas les douleurs abdominales.

Sept aliments pour nettoyer le foie

Vous avez abusé de sucres, de graisses ? Votre foie est engorgé, fatigué ? Bonne nouvelle, certains aliments peuvent le détoxifier après des excès.

L'alimentation joue un grand rôle sur la santé du foie. Ce qui est mauvais pour le foie paraît évident : il faut limiter les aliments qui sont trop riches en sucres, en graisses, et éviter la consommation de produits industriels ou transformés, souvent trop riches en additifs. Une alimentation mal équilibrée a tendance à fatiguer le foie, qui ne peut plus faire correctement son travail et assurer les fonctions biochimiques et métaboliques essentielles au bon fonctionnement de l'organisme. En revanche, les aliments riches en antioxydants, en minéraux (magnésium, calcium, phosphore, fer) et en vitamines (A, B et C) sont bénéfiques pour le foie. Ils permettent de le nettoyer des toxines et de le protéger des maladies hépatiques.

1. LE CHOCOLAT NOIR

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le chocolat, à condition qu'il soit noir et avec une teneur en cacao supérieure à 70% est bon pour le foie. Le magnésium qu'il contient a un effet protecteur sur cet organe. De plus, il est très riche en antioxydants, ce qui permet de retarder le vieillissement des cellules du foie, de les débarrasser de certaines toxines et de limiter les inflammations. Ces substances ont par ailleurs des vertus antidépressives et énergisantes. Cela va sans dire, mais on évite le chocolat au lait ou blanc, très pauvres en cacao et trop riches en graisses et en sucres.

2. LES NOIX

Les oléagineux (noix, noix du Brésil, de Pécan, de Macadamia, noisettes, amandes...) sont extrêmement riches en phosphore, un sel minéral très bénéfique pour le foie. Le phosphore permet de métaboliser les lipides, donc de digérer et de dégrader les graisses et d'éviter qu'elles ne s'accumulent dans le foie.

Sans le phosphore, notre foie serait surchargé en graisses et on serait plus à risque d'avoir une maladie hépatique (stéatose par exemple).

3. LAITAGE : LE FROMAGE DE CHÈVRE

Avant, le lait était un aliment noble. Aujourd'hui, il a moins bonne réputation car il est considéré comme trop gras et difficile à digérer. Conséquence : les gens sont énormément carencés en calcium, un nutriment pourtant indispensable à la formation et à la solidité des os et des dents, à la coagulation sanguine, à la conduction nerveuse, à la libération des hormones, liste notre interlocuteur. Les produits laitiers, que ce soit le lait, les fromages ou les yaourts ne sont pas mauvais pour la santé lorsqu'ils sont consommés avec modération et sont même bénéfiques pour le foie. On privilégie tout de même les laitages pauvres en lipides.

4. LE THÉ VERT

Le thé, et particulièrement le thé vert, est très riche en antioxydants. Ces molécules permettent d'activer et de détoxifier le foie, et ainsi de diminuer le risque de développer une maladie du foie (fibrose, stéatose, hépatite...). Par ailleurs, sa teneur en polyphénols, réputés pour leurs propriétés antioxydantes, aide à réduire le taux de lipides dans le sang et améliore la santé cardiovasculaire. C'est également un bon anticancer qui peut particulièrement diminuer le risque de cancer du foie. On constate que dans les pays où on consomme beaucoup de thé, le nombre de maladies du foie est moins élevé, indique l'hépatologue.

5. LES ABATS

Le foie a besoin de fer : le stockage du fer se fait principalement dans le foie, grâce à la ferritine, une protéine qui assure le transport du fer dans l'hémoglobine en cas de besoin. En cas de carence en fer, le système immunitaire est affaibli et les cellules du foie peuvent légèrement



dysfonctionner. Par ailleurs, le foie est capable de prendre le fer nécessaire sans qu'il y ait un risque de surcharge sauf en cas de maladie génétique appelée l'hémochromatose. Il faut donc veiller à consommer suffisamment de viande, particulièrement la viande rouge (bœuf) ou les abats, qui sont riches en fer. • Attention : un excès de viande rouge peut être pro-inflammatoire. L'OMS et l'Institut national du Cancer conseillent aux individus de limiter leur consommation de viande rouge (pas plus de 500 g par semaine), de privilégier la consommation de volaille et d'alterner avec poissons, œufs, coquillages et légumes secs, également riches en fer et en protéines.

6. LES FRUITS ROUGES

Les fruits rouges, comme le cassis, la myrtille ou la fraise, sont particulièrement riches en vitamine C. Ils seraient bénéfiques pour améliorer la santé du foie et agir contre l'oxydation des cellules, notamment celles du foie. Consommer ces fruits quotidiennement réduirait ainsi le risque d'inflammation et de lésions des cellules hépatiques. La vitamine C favorise également la synthèse du glutathion, un puissant antioxydant qui renforce le système

immunitaire, détoxifie le foie et lutte contre les radicaux libres. A noter qu'on a besoin d'un à deux grammes de vitamine C par jour.

• Les agrumes sont également très riches en vitamine C : le citron (53 mg pour 100 g), le pamplemousse (42 mg pour 100 g), l'orange (40 mg pour 100 g). Et aussi : le kiwi (93 mg pour 100 g), les litchis (71.5 mg pour 100 g). • Les légumes les plus riches en vitamine C : le poivron jaune (184 mg pour 100 g), le brocoli (106 mg pour 100 g) et les choux de Bruxelles (103 mg pour 100 g).

7. LE CAFÉ

Le café a souvent mauvaise réputation : beaucoup de mes patients pensent qu'ils ne doivent plus boire de café s'ils souffrent d'un problème hépatique. Or, des études récentes ont montré que la caféine, substance antioxydante, stimulait le fonctionnement des cellules hépatiques et avait un effet protecteur chez les patients souffrant d'une maladie du foie, comme la NASH, tient à rétablir l'hépatologue. Donc boire du café dans des quantités raisonnables, soit deux à trois tasses par jour (non sucré), améliore la santé du foie.

REMONTÉE DANS LE TEMPS

Il était une fois... Walt Disney

Que l'on soit enfant ou enfant dans l'âme, les dessins animés et films d'animation Disney ont bercé et ponctuent encore notre quotidien de leur féerie.

Mickey, Minnie, Pluto et toute leur bande ont été les compagnons de la plupart d'entre nous. Les princesses, princes sous forme de grenouille ou sur leur cheval blanc, les animaux enchantés et sorcières machiavéliques ont forgé notre perception de la vie.

Leçons de vie, pertes tragiques parfois mais surtout enchantements et histoires d'amour nous ont été offerts pour le plus grands bonheur des petits comme des grands.

Qui n'a pas un jour rêvé que son animal de compagnie ou que les oiseaux lui parlent ? Qui ne s'est pas imaginé enfouissant son cheval blanc à la rescousse d'une demoiselle en détresse ? Bravant dragons et refus familial pour retrouver sa dulcinée ? Quelle petite fille n'a pas voulu être une princesse, vêtue de belles robes et évoluant dans un univers féerique ?

Tant d'images et de clichés qui resteront à jamais gravées dans notre subconscient et qui forgeront, que nous le voulions ou pas, notre vision et attentes de la réalité.

Nous devons tous ces moments d'évasion, d'innocence et de rêveries à nul autre que le grand Walt Disney. Et en ce 5 décembre, jour qui l'a vu naître, nous nous devons de revenir sur l'histoire, de ce per-



sonnage haut en couleur !

Walt Disney est né à Chicago le 5 décembre 1901, c'est le quatrième fils d'une fratrie nombreuse. Il passe son enfance à la campagne, successivement dans différentes maisons louées.

Jusqu'en 1910 où la famille déménage à Kansas City, ce qui marquera le début de ses péripéties. En 1917 il obtient son diplôme et suit des cours d'art au «Chicago Art Institute».

Pendant ses loisirs, il commence à créer ses propres films qu'il vend à la « Newman Theater Company ». Les films sont appelés Newman Laugh-O-Grams et ne durent qu'une minute. En 1922, Disney lance Laugh-O-Grams, Inc., qui produit des courts

métrages animés basés sur les contes de fées populaires et des histoires pour enfants. Ils sont bien accueillis par le public, mais les coûts dépassaient les revenus, le studio se déclare en faillite en juillet 1923.

Disney monte alors avec son frère Roy «Walt Disney Productions» en 1928 en débutant dans un garage.

Selon l'histoire, Walt aurait dessiné dans le train un personnage facile à dessiner aux oreilles rondes et une simple queue d'un coup de crayon, Mickey Mouse. Le personnage fit ses débuts dans un court métrage nommé «Plane Crazy», qui était comme toutes les précédentes œuvres de Disney, un film muet. Après avoir échoué dans la recherche d'un distributeur intéressé, il se

lança dans la création d'un dessin animé de Mickey, c'est le premier dessin animé avec son synchronisé. «Steamboat Willie» devint un succès. Disney sera d'ailleurs la voix anglaise de Mickey Mouse jusqu'en 1947.

En 1932, il créa le premier dessin animé en couleur, la Silly Symphony, qui gagna le premier Oscar de l'Academy Award pour le Meilleur court métrage. Le 26 novembre 1938, des émanations de gaz asphyxient les parents Disney. Walt et Roy garderont toute leur vie le traumatisme d'avoir malgré eux provoqué l'accident et ce drame marquera certaines de ses productions.

À la fin des années 1940, Disney dessina les plans d'une idée pour un parc de loisirs où il prévoyait que ses employés passent du temps avec leurs enfants. «Je veux que Disneyland soit la plus merveilleuse place sur terre» déclarait-il à l'époque.

Disneyland ouvrit le 17 juillet 1955 et devint rapidement un succès.

Au début des années 1960, L'empire Disney était un succès majeur, et Walt Disney Productions s'était établi comme le premier producteur au monde de divertissements familiaux.

Néanmoins, en 1966, un cancer du poumon lui fut diagnostiqué. Il s'éteint le 15 décembre de la même année, à 65 ans. La nouvelle se répandit comme une trainée de poudre (magique) et les hommages se multiplièrent à travers tous les journaux.

Jusqu'à ce jour, ses personnages et parcs d'attractions réjouissent encore des millions de personnes à travers le monde et gardent Walt Disney vivant dans les mémoires.

S. Chaoui

CULTURE EN TEMPS DE PANDÉMIE

Le théâtre britannique s'invite virtuellement au TNA



Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (Tna) s'ouvre, jusqu'au 17 décembre, sur le théâtre britannique avec la programmation virtuelle d'une nouvelle sélection de pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4e art, a-t-on appris auprès de la direction du Tna.

Pas moins de huit pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 15 jours sur la chaîne YouTube du Tna, une programmation passée au mode virtuel suite à la

pandémie de la Covid 19 qui a paralysé toute activité artistique et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la toile.

Le public pourra ainsi se connecter sur la chaîne YouTube du Tna et apprécier les pièces "Beckett by Brook", "Antony and Cleopatra", "Shakespeare's Henry V", "Road Dahl's The Twits", ou encore "Full Show Continuity".

Chaque spectacle sera disponible pendant deux jours de 18h00

à 2h00. Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la toile, s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le Tna dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie du coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraire et des conférences.

FESTIVAL PORTAIL DU COURT MÉTRAGE

Le film libanais «Chahne» remporte l'or de la 8^e édition

Le court-métrage «Chahne» du réalisateur libanais Karim Rahbani a décroché le «Portail d'or» de la huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international de Annaba, a-t-on appris mercredi du responsable de la communication du Festival, Slimane Farès.

Le prix du «Portail d'argent» de cette édition du festival virtuel a été décerné au film «Sakhra Dhid Echorta» (un rocher contre la police) du réalisateur algérien Nabil Djedouani, tandis que le prix du «Portail de bronze» est revenu au film «soufisme» du réalisateur tunisien Younés Benhadjira, a-t-il précisé. Selon M. Farès, le prix du jury du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international présidé par le cinématographe Abou Chouaib El-Messaoudi du Maroc a été accordé au film «El Ghorfa» (la chambre) de la réalisatrice Latifa Said du Portugal.

Le même responsable a déclaré, en outre, que les films «Kataltoun Baraati» (vous avez tué mon innocence) de l'Algérienne Louisa Kadri et «El Khat El Ahmar» (la ligne rouge) de l'Irakien Kacem Ghamkin ont reçu les encouragements de la huitième édition du Festival. Quant au court métrage «Maàraka Dhid El Moustahil» (bataille contre l'impossible) du réalisateur algérien Hatem Youghourta, il s'est vu attribuer le Grand prix du public, après avoir enregistré le plus grand nombre de «like» sur la page YouTube du Festival, a souligné la même source.

La huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international a vu la participation de 16 films représentant 11 pays, avec un nombre de followers sur le site du Festival sur YouTube avoisinant un demi-million, a-t-on indiqué.

FC BARCELONE

Messi, pas une question d'argent

Joan Laporta sent qu'il pourrait convaincre le sextuple Ballon d'Or de rester s'il était élu le 24 janvier prochain.

La campagne présidentielle et les déclarations d'intention des candidats ont le mérite de maintenir le suspense sur l'avenir de Messi. Joan Laporta, l'un des candidats qui brigue un nouveau mandat après celui entre 2003 et 2010, sent qu'il pourrait convaincre le sextuple Ballon d'Or de rester s'il était élu le 24 janvier prochain. "Que Messi continue n'est pas qu'une question d'argent, parce que Leo ne bouge pas pour de l'argent, a déclaré Laporta sur la Cadena Cope. Messi aime le Barça et l'a montré en choisissant le Barça plutôt que des offres économiques supérieures. Et je suis convaincu que je peux le rendre heureux. (...) Il sait que je veux qu'il attende un nouveau président, qui pourra lui faire une proposition sérieuse. Nous devons être à l'intérieur pour connaître la situation réelle du club et voir si nous pouvons lui faire une proposition imaginative qui puisse rivaliser avec celles qu'il a déjà." Neymar lui en a présenté une sur un plateau en lui offrant la perspective de remporter une nouvelle Ligue des cham-



pions, au sein d'un effectif qui ouvre grand la porte à l'Argentin. "Ney veut rejouer avec lui et veut qu'il vienne au PSG l'été prochain mais c'est un dossier compliqué, car tout le monde s'arrache Leo", a confié un proche du numéro 10 parisien à RMC Sport. En affirmant sa volonté de rejouer avec Lionel Messi "dès l'année prochaine", le Brésilien a relancé la brûlante question de l'avenir de l'Argentin, en fin de contrat en Catalogne en juin 2021. Sur le papier, deux clubs semblent en capacité de réunir les deux stars: le Barça et le PSG. Mais pour les médias catalans, un départ de l'idole barcelonaise

semble plus crédible qu'un retour de Neymar. C'est l'avis de Sport, très peu rassuré par les déclarations du président intérimaire, Carles Tusquets, sur les grosses difficultés économiques du club. "La situation économique dramatique du Barça rend plus facile un départ de Messi à Paris qu'un transfert de Neymar contre 100 millions d'euros", explique le journal. Cela semble aussi l'avis de Tusquets qui a estimé qu'un transfert de Messi l'été dernier aurait été "économiquement souhaitable". Pour lui encore, une arrivée de Neymar ne serait possible que si le Brésilien, sous contrat

jusqu'en 2022, s'engageait en étant libre. Autant dire, mission impossible. Mundo Deportivo estime qu'un éventuel transfert du Brésilien ne serait possible pour le Barça qu'en intégrant plusieurs joueurs dans la transaction. L'environnement du Barça semble se raccrocher aux branches pour imaginer Messi prolonger et retrouver Neymar. Mundo Deportivo voit dans cette sortie de Neymar un ultimatum adressé par le Brésilien à son président, Nasser Mais le fatalisme semble de mise. Neymar, qui parle "tous les jours avec Messi", pousse davantage pour que son ancien coéquipier le rejoigne et non l'inverse. Quid des dirigeants du PSG ? Contacté par Cyril Hanouna dans l'émission « Touche pas à mon poste ! », le président Nasser Al-Khelaïfi a esquivé la question. « Je ne peux pas parler de ça », a confié le patron du champion de France. Qui ne dit mot consent... Interrogé cet été au sujet d'une éventuelle venue du sextuple Ballon d'or, Leonardo avait expliqué que le PSG ne pouvait qu'être intéressé. « Quand on évoque la situation financière aujourd'hui, c'est compliqué. Mais quand on a entendu « Messi va partir », ça nous a titillé, avait-il expliqué sur le plateau du Canal Football Club. Dans le football, tout le monde sait tout, tout le monde parle de tout.»

JUVENTUS

Ronaldo remporte le Golden Foot 2020

Crise sanitaire oblige, le Ballon d'Or a décidé de faire relâche cette saison et empêchera donc Cristiano Ronaldo d'être en mesure d'égaliser son rival de toujours, Lionel Messi. Quoi qu'il arrive, il aurait certainement été compliqué pour le Portugais de tenir la dragée haute à Robert Lewandowski, considéré comme le favori numéro 1 si l'édition 2020 du Ballon d'Or s'était tenue. Il faut dire que le Polonais a roulé sur l'Europe avec le Bayern Munich, faisant le quadruplé avec son club, le tout en empilant les buts les uns après les autres.

Qu'importe, Cristiano Ronaldo ne finira pas bredouille cette année 2020 si particulière. Champion d'Italie pour la deuxième année consécutive avec la Juventus Turin, l'international portugais continue d'affoler les compteurs en club comme en sélection. Ces performances collectives et individuelles ont été récompensées puisque le quintuple Ballon d'Or s'est vu décerner le « Golden Foot 2020 ». Ce trophée individuel a été



créé en 2003 et vise à récompenser « des joueurs extraordinaires qui ont fait rêver des générations entières de fans, réalisant des exploits incroyables. » Le titre en Serie A et ses 37 buts en 46 matches la saison dernière n'ont donc pas été les seuls critères choisis.

MESSI NE L'A JAMAIS REMPORTE

En effet, le « Golden Foot » s'adresse uniquement aux joueurs âgés de plus de

28 ans et se basent sur l'ensemble de la carrière. Il est également unique puisqu'il ne peut être remporté qu'à une seule reprise.

En remportant celui de l'édition 2020, Cristiano Ronaldo peut donc désormais le rayer à jamais de sa liste. Il succède à quelques « monstres » du football, comme l'Italien Roberto Baggio, sacré le premier en 2003, ou encore à Ronaldo (2006), Ronaldinho (2009), Didier Drogba (2013), sans oublier Samuel Eto'o (2015) et plus récemment Edinson Cavani (2018) ou encore Luka Modric (2019). Lionel Messi ne l'a lui encore jamais remporté. Le Portugais devrait recevoir son trophée avant la fin de l'année et devra se soumettre à la tradition en apposant ses empreintes de main sur la fameuse « Promenade des Champions » à Monaco. A noter que la Juventus Turin fait coup double puisqu'Andrea Allegni a décroché le premier « Golden Foot Prestige » qui récompense un acteur du football mondial.

NICE

Vieira limogé



Patrick Vieira, entraîneur de Nice, a été démis de ses fonctions par ses dirigeants après la défaite face au Bayer Leverkusen, jeudi soir (2-3). Les dirigeants ont tranché après un début de saison très compliqué des Aiglons, éliminés de la coupe d'Europe et qui restent sur cinq défaites consécutives toutes compétitions confondues. Frédéric Gioria et Adrian Ursea, ancien adjoint de Lucien Favre, devraient ensuite assurer un court intérim sur le banc azuréen. Les dirigeants niçois souhaitent en effet agir vite. Ils ont déjà entamé la recherche de successeurs et ont même des noms en tête. Par ailleurs, les trois nouveaux buts marqués par le Bayer – dont deux nouveaux sur coup de pied arrêté – valent à l'OGCN d'avoir encaissé 15 buts depuis le début de la phase de groupe. Et d'établir un nouveau record. A en croire Opta, jamais un club français n'avait concédé autant de buts après cinq journées dans une phase de groupes d'une Coupe d'Europe.

LIGUE EUROPA

Les Rangers, Benfica, Grenade et le PSV qualifiés

Six nouveaux clubs se sont qualifiés pour les seizièmes de finale de la Ligue Europa jeudi soir, lors des matches de la 5e journée de la phase de groupes disputés à 21 heures. En plus de Leverkusen et du Slavia Prague, dans le groupe C, les Glasgow Rangers, Benfica, Grenade et le PSV Eindhoven ont obtenu leur billet pour la suite de la compétition.

REAL MADRID

Le sondage qui reconforte Zidane

Ce n'est un secret pour personne, le Real Madrid connaît actuellement une période bien difficile, l'une des plus marquantes de ces dernières années tant il paraît si friable. Avec cette nouvelle défaite sur la pelouse du Shakhtar mardi soir, les hommes de Zinédine Zidane sont désormais 3e au classement et devront à tout prix s'imposer la semaine prochaine face à Mönchengladbach pour ainsi se qualifier. Un enchaînement de mauvais résultats qui pourrait pousser vers la sortie l'entraîneur français de la Casa Blanca, pourtant si décisif avec le club madrilène depuis qu'il en est le coach. Une situation qui semble cette fois échapper à ZZ. Si les dirigeants Merengues auraient selon As, fixé un ultimatum à ce dernier en vue de la rencontre face aux Allemands la semaine prochaine, le champion du monde 98 aurait néanmoins un soutien de poids. Selon un sondage réalisé par le quotidien espagnol As, 55% des votants estiment Zidane comme la solution aux problèmes, quand d'autres aimeraient voir Pochettino (33%). Enfin, certains Madridistas opteraient eux pour l'ancien de la maison Raul (13%). Suffisant pour convaincre Florentino Pérez de poursuivre l'aventure avec celui qui a tant apporté aux siens ? Réponse la semaine prochaine.



JS KABYLIE

Mellal : « Pour l'ouverture du capital, contre une société nationale ! »

Le patron de la JSK appelle le nouveau président du CSA, Djaffar Aït Mouloud, à procéder rapidement à l'ouverture du capital du club.

Des supporters de la JS Kabylie ne cessent de réclamer l'ouverture du capital du club et le patron actuel des Canaris, Cherif Mellal, ne s'y oppose pas. « Je suis pour l'ouverture du capital de la JSK. Le nouveau président du CSA (club amateur), Djaffar Aït Mouloud, a déclaré après son élection qu'il allait ouvrir le capital. Je salue son courage et je l'appelle à procéder vite à l'ouverture du capital », a affirmé Cherif Mellal, hier sur les ondes de la Chaîne II de la Radio algérienne, tout affichant clairement son opposition à la reprise de son club par une société nationale. « Toutes les sociétés nationales sont en crise. Même la Sonatrach rencontre des difficultés pour financer le MCA. La JSK est un symbole qui ne doit pas être vendu à une société nationale. Je suis, par contre, favo-



nable à ce que notre club soit parrainé par l'un des opérateurs économiques de la Kabylie », précise Mellal qui réclame toujours la quote-part de son club dans les Droits TV et le remboursement par le MJS des frais de ses déplacements lors de la dernière participation de son équipe à la Ligue

des champions d'Afrique. « Si on nous verse cet argent, on sera très à l'aise sur le plan financier. On a déjà réduit sensiblement notre masse salariale (un milliard de centimes par mois). On est en contacts avec d'autres sponsors et on va conclure dans peu de temps », a-t-il révélé.

« ZELFANI A PRIS

1,4 MILLIARD DE CENTIMES »

Questionné sur la menace de Yamen Zelfani de saisir la FIFA pour réclamer la régularisation de sa situation financière, Mellal a indiqué que le technicien tunisien, sacrifié après le nul (0-0) concédé à domicile face au CABBA, a perçu 1,4 milliard de centimes. « On a les preuves, à savoir les reçus des virements bancaires », lance le patron de la JSK, qui mise sur Youcef Bouzidi pour mener le navire kabyle à bon port.

« Bouzidi est l'homme de la situation, c'est un gagnant. On aura un titre au minimum cette saison, car on a un effectif riche et de qualité », a-t-il souligné, tout en révélant avoir saisi la FIFA concernant le cas de l'attaquant kenyan de son team, Masoud Juma Choka, qui se trouve chez lui au Kenya, alors qu'il devait regagner l'Algérie le 13 novembre dernier. Le contrat de Juma sera certainement résilié et on annonce déjà l'arrivée d'un attaquant libyen à sa place lors du prochain mercato hivernal.

L. B.

LIGUE 1 (2^e JOURNÉE)

L'ESS pour la confirmation, l'USMA pour la réhabilitation

Sèchement battue à domicile par l'ES Sétif (0-2), samedi dernier, l'USM Alger est appelée à se ressaisir lors de sa deuxième sortie, cet après-midi à Béchar, face à la JS Saoura. Toutefois, la tâche des Rouge et Noir ne sera pas de tout repos, car les gars de Soustara sont attendus de pied ferme à Béchar par les gars de la Saoura, auteurs d'une belle victoire sur la pelouse de l'Olympique de Médéa (0-1). L'ES Sétif tient, de son côté, à confirmer son bel exploit devant l'USMA, en accueillant, chez elle, le RC Relizane. Idem pour l'US Biskra qui a la chance de disputer un second match de suite at-home face au NA Hussein Dey. Tenus en échec par les Hamraoua, la

semaine dernière, les Sang et Or seront en danger dans la capitale des Zibans, avec l'absence de quatre joueurs, à savoir, Si Ammar, Chouiter, Nadji et le gardien de but Benchlef, victimes du Covid-19, sans oublier la défection de l'attaquant Mourad Benayada, suspendu un match ferme pour contestation de décision d'arbitre. Battu par le NC Magra, l'ASO Chlef compte rectifier le tir sur son terrain face au WA Tlemcen qui a bien négocié son premier déplacement à Constantine et réussi son retour parmi l'élite.

À l'instar de la première journée, cette deuxième journée sera amputée de deux matchs : MC Alger-O. Médéa et

CR Belouizdad-JSM Skikda, et ce en raison de la participation des formations de la capitale à la Ligue des champions d'Afrique.

R. S.

Programme des rencontres de ce samedi :

JS Saoura-USM Alger	(14h)
US Biskra - NA Hussein Dey	(14h)
ES Sétif - RC Relizane	(15h)
ASO Chlef - WA Tlemcen	(16h)
MC Alger - O. Médéa	(reporté)
CR Belouizdad - JSM Skikda	(reporté)

LIGUE DES CHAMPIONS

Al Nasr-CRB délocalisé au stade Petrosport



Le match retour entre Al Nasr de Benghazi et le CR Belouizdad, comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, se jouera finalement au stade Petrosport du Caire (Egypte), ce dimanche (17h00, heure algérienne), a annoncé jeudi soir le club algérois sur son site officiel. "Sur demande du club libyen, la Confédération africaine (CAF) a procédé au changement de domiciliation de cette rencontre, qui se jouera au stade Petrosport à 17h00 (heure algérienne), après avoir été programmé initialement au stade de la Police au Caire (13h45, heure algérienne), dont la pelouse n'est pas prête", a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook. Lors de la première manche disputée dimanche dernier au stade 5 juillet, le CRB s'est imposé (2-0) grâce à des réalisations signées, la nouvelle recrue béninoise Marcelin Koukpo et le capitaine Chamseddine Nessakh. Le CRB s'est envolé, hier, pour la capitale égyptienne à bord d'un avion spécial. Les clubs libyens sont interdits de jouer chez eux pour des raisons sécuritaires. En vue de cette seconde confrontation, l'entraîneur du Chabab, Franck Dumas, a fait appel à 19 joueurs. Les deux milieux de terrain Billel Tariket et Housseyn Selmi, ainsi que l'attaquant Khaled Bousseliou, blessés, n'ont pas été du voyage au Caire. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Naïm Hosni, assisté de ses compatriotes Aymen Smaïl et Amine Barakallah. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1). L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

ÉQUIPE NATIONALE

Ounas et Delort victimes aussi du Covid-19

Deux autres joueurs de la sélection algérienne de football viennent d'être testés positifs au Covid-19, en l'occurrence Andy Delort et Adam Ounas. Delort a annoncé, lui-même, la mauvaise nouvelle sur son compte Twitter. « Depuis lundi, j'ai des symptômes. Grosse fatigue, visage étourdi. Testé positif à la Covid-19 une deuxième fois en 3 mois. Je suis donc forfait pour MHSC-PSG. Prenez soin de vous », a posté le buteur et capitaine de Montpellier sur Twitter où le club italien de Cagliari a annoncé également que son jeune international algérien, Ounas, est victime du coronavirus. « Cagliari Calcio annonce que la dernière série de tests a révélé un cas positif de Covid-19 : Adam Ounas. Le joueur a été aussitôt isolé comme le prévoit la réglementation en vigueur », a-t-on indiqué sur le site internet de Cagliari. Depuis le retour du Zimbabwe, plusieurs autres joueurs de l'EN ont été victimes du Covid-19, à savoir Ramy Bensebaini, Yacine Brahimi, Aïssa Mandi, Azeddine Doukha et Réda Halaimia, ainsi que le sélectionneur national, Djamel Belmadi. Youcef Atal, Mehdi Abeid, Riyad Mahrez et Andy Delort ont été les premières victimes du coronavirus.



POSSIBLE RETOUR DES VERTS À TCHAKER

La Fédération algérienne de football (FAF) n'écarte pas un retour de l'équipe nationale dans son antre fétiche de Tchaker dès le prochain match à domicile des Verts, fin mars 2021, à l'occasion du dernier match des éliminatoires de la CAN

2022 face au Botswana. La pelouse du stade Mustapha Tchaker a été retapée. « La pelouse du stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida a retrouvé ses couleurs après trois mois de travaux de réfection. Pour rappel, le stade fétiche de l'équipe nationale, depuis plus d'une dizaine d'années, a été fermé pour une série de travaux, dont ceux de la pelouse très ancienne qui méritait une nouvelle remise à niveau. On reviendra dans les détails sur ce projet qui permettra au stade de la ville des Roses d'être fin prêt au mois de mars prochain pour accueillir éventuellement la dernière rencontre des Verts lors des éliminatoires de la CAN TOTAL 2021 face au Botswana », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. Les poulains de Djamel Belmadi ont disputé leur dernier match officiel face au Zimbabwe au stade du 5-Juillet. Si la Covid-19 disparaît en mars prochain, la domiciliation du match contre le Botswana dans le nouveau stade d'Oran n'est pas à écarter. La FAF a déjà saisi la CAF pour que ce nouveau stade d'El-Bahia soit homologué.

L. B.

APRÈS 4 JOURS DE RECHERCHES À AÏT YAHIA MOUSSA (TIZI-OUZOU)

Le petit Yanis retrouvé mort

Sans nouvelles depuis mardi dernier vers 17h00, Yanis a été perdu de vue alors qu'il jouait avec ses frères à l'extérieur du domicile familial.

Triste fin d'un cauchemar qui aura duré quatre jours. Le petit enfant Yanis Hassani, âgé de 4 ans, a été retrouvé mort hier dans la forêt du village d'Ighil Mouhou à Aït Yahia Moussa, une commune située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou. Sans nouvelles depuis le mardi 1er décembre vers 17h00, Yanis a été perdu de vue alors qu'il jouait avec ses frères à l'extérieur du domicile familial. L'alerte est alors vite donnée. Après trois jours de recherches sans cesse et dans des conditions difficiles, le corps sans vie du petit enfant, qui a un retard de développement, a été retrouvé vers 12h30, selon la Protection civile. L'information a vite fait le tour des réseaux sociaux, jetant l'émoi sur la région et toute la wilaya de Tizi-Ouzou. Il faut dire que la mobilisation des citoyens et d'acteurs du mouvement associatif, en renfort aux éléments de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et des unités de chiens renifleurs, n'a pas cessé depuis mardi. Hier, vendredi, annoncé comme dernier jour des opérations de recherches avant de passer à la thèse du kidnapping, un appel a été lancé par les autorités locales pour «une plus large adhésion citoyenne».

Joint par nos soins, Djaffar Berraï, vice-président de l'APC d'Aït Yahia Moussa, s'est joint à la douleur de la famille de Yanis. «C'est un choc pour toute la localité. Nous nourrissons toujours l'espoir de retrouver le petit saint et sauf», a-t-il déclaré, non sans saluer «les efforts et la mobilisation» de la population qui est venue en aide aux éléments de la Gendarmerie nationale et de la protection civile. Selon notre interlocuteur, «tout le monde est désormais dans l'attente des résultats



de l'enquête» à la suite de la découverte du corps. La police scientifique s'est déplacée sur les lieux pour quadriller la zone à la recherche des moindres indices. L'endroit où a été retrouvé l'enfant disparu, «à quelques centaines de mètres du CEM du village, est inaccessible», selon des sources locales. Dans une déclaration à la presse, le responsable de la communication du groupement de la Gendarmerie nationale territorialement compétent a indiqué qu'«un médecin légiste a

constaté l'état dans lequel a été retrouvé le corps». «En application des instructions du procureur de la République, une enquête a été immédiatement ouverte pour déterminer les circonstances exactes du décès», a-t-il ajouté. En fin de journée, un climat de tristesse couvrait la commune d'Aït Yahia Moussa, où une foule immense était encore présente au village d'Ighil Mouhou pour partager la douleur de la famille du petit Yanis.

A. Moussi

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Encore 3 nuls !

Les quatre premiers matches de la seconde journée du championnat de Ligue 1 de football, disputés hier après-midi, ont apporté leur lot de nuls, trois. La grosse affiche entre le MC Oran et la JS Kabylie n'a pas tenu toutes ses promesses et s'est achevée sur un score vierge (0-0). L'autre affiche du jour entre le Paradou AC et le CS Constantine, jouée au stade de Dar El-Beida en présence de l'entraîneur des A' Madjid Bougherra, n'a pas aussi connu de vainqueur. Le match s'est soldé sur le score de 2 à 2. Menés (2-0) au score, les Sanafir ont remis les pendules à l'heure grâce à un joli doublé de leur nouvel attaquant franco-algérien Mohamed Bentahar. Après un nul prometteur avec la JSK, le CA Bordj Bou Arréridj a été piégé (1-1) par l'équipe bis de l'USM Bel-Abbès, qui

est toujours privée de ses nouvelles recrues, pas encore qualifiées par la LFP pour un problème de dettes. Une entame de saison réussie donc pour l'USMBA, mais l'entraîneur du club, Lyamine Bougherra, ne compte pas reprendre du service sans les nouvelles recrues. Bons débuts également pour l'AS Aïn M'lila, vainqueur (2-1) chez lui de la coriace formation du NC Magra grâce à un doublé de Deméne Hamza. Seule victoire du jour.

8 NOUVEAUX CAS DE COVID-19 À L'USM ALGER

L'USM Alger a enregistré 8 nouveaux cas positifs au Covid-19 avant son déplacement à Béchar pour affronter la JS Saoura aujourd'hui pour le compte de la seconde journée

du championnat de Ligue 1. Six joueurs, en l'occurrence Benhamouda, Abdeldjalil, Zemmamouche, Achour, Beneddine et Soula, ainsi que deux membres du staff technique, Benaraïbi Bouziane et Nicolas Baup, ont été victimes de la Covid-19 et mis donc en quarantaine. Un coup dur pour les Rouge et Noir, qui ont perdu la finale de la supercoupe d'Algérie et le premier match du championnat, alors que leur entraîneur en chef, François Ciccolini, a été limogé.

L. B.

Résultats des matchs du vendredi

ASAM 2 - NCM 1
CABBA 1 - USMBA 1
PAC 2 - CSC 2
MCO 0 - JSK 0

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'avis de la CAF sur le match MCA-FC Buffles

L'adversaire du MC Alger en Ligue des champions d'Afrique, le FC Buffles du Bénin, ne s'est finalement pas déplacé à Alger pour disputer, hier au stade du 5-Juillet, le match retour du tour préliminaire. La CAF a pondu, hier sur son site officiel, un communiqué sur ce match. «Dans le cadre du premier tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF Total 2020-21, le match retour entre le MC Alger (Algérie) et le FC Buffles de Borogou (Bénin), initialement prévu le vendredi 4 décembre 2020 à Alger, ne se jouera pas à

la date prévue. Selon les responsables du FC Buffles de Borogou, le club n'a pas pu se rendre à Alger à temps en raison de l'indisponibilité des vols entre les deux pays. Le cas sera soumis à la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi de licence de clubs qui prendra une décision», a-t-on indiqué dans ce communiqué publié sur le site internet de la CAF, dont les officiels (arbitres et délégué) ont fait le déplacement à Alger et ont constaté l'absence des Béninois. Pour

rappel, le match aller, joué à Porto-Novo, s'est achevé sur un nul (1-1). Le MCA va-t-il se qualifier sur tapis vert ? «Normalement, on va gagner ce match retour sur le score de 2 à 0», a indiqué le porte-parole du Mouloudia d'Alger, Sid Ali Aouf. Par ailleurs, l'entraîneur du club, Nabil Neghiz, a programmé hier un match d'application entre ses joueurs pour préparer le match retard du championnat contre l'USMBA, prévu mardi prochain à Bel-Abbès.

L. B.

Au fil du jour

Une fleur au pluriel

Par Rachid Ezziane

Il s'agit d'une de mes sœurs. Elles sont sept. Elles ne sont pas restées longtemps à l'école car, à une certaine époque, comment dire... ce n'était pas évident, pour ne pas dire mal vue, qu'une fille aille au-delà du cycle primaire, encore faut-il qu'elle soit la première de la classe, sinon juste deux ou trois années et puis l'enfermement, notamment en milieu villageois. Quatre d'entre elles ont eu le privilège d'aller jusqu'en classe de terminale. Mais c'est de ma sœur cadette, qui n'est plus aussi jeune puisqu'elle est déjà grand-mère, que je voudrais vous parler et lui réserver ma modeste chronique en guise de reconnaissance pour son parcours de femme force tranquille. Je sais que ce genre de femme a toujours existé autrefois dans les familles algériennes. Elles étaient sollicitées pour les grands moments et même pour les petits bobos. Elles sont devenues rares de nos jours. Et c'est tant mieux ainsi, car les femmes d'aujourd'hui ont acquis une certaine autonomie pour leur bien et leur épanouissement. Mais n'empêche que, dans quelques lieux et familles, on continue, coûte que coûte, à s'accrocher aux pans d'une sœur ou d'une mère, d'une tante ou d'une grand-mère pour toutes les choses de la vie. De la plus simple à la plus compliquée...

Mais malgré toutes ces péripéties familiales, on continue, çà et là, surtout chez nous, à croire dur comme fer, et même encore plus dur que l'acier, que le ménage, la cuisine, l'entretien de la maison et l'éducation des enfants, enfin, tous les travaux domestiques, sont l'exclusivité de la femme. L'homme, lui, c'est pour faire le coq dans la basse-cour et, surtout, tout doucement le matin, pas si fort le soir. Surtout veiller au grain, à l'œil et au doigt, pour que tout soit confiné et caché et que le sieur ne saurait voir ce corps de femme et entendre sa voix...

Et pourtant, qui ne sait pas, et depuis des siècles, que derrière chaque grand homme il y a une femme. Et pourtant, qui ne vénère pas la mère pour avoir tété son sein ?

Elle s'appelle Z'hor. Je parle de ma sœur. Etymologiquement c'est Zouhour, qui veut intégralement dire en arabe : fleur au pluriel. Mais je ne sais pas si ce nom lui va, car il s'agit de la femme battante de la famille. Pas au sens intellectuel du terme. Comme féministe ou militante de quelque engagement. Non. Elle ne connaît rien de tout ça. C'est plutôt la femme à tout faire dans la famille. Quand quelqu'un se marie, c'est à elle qu'on fait appel. Quand il y a une naissance ou une circoncision, c'est toujours elle qui fait tout. Même pour aider dans des travaux domestiques : comme les grands ménages ou pour accueillir des invités. Parer au plus pressé ou assister un membre de la famille dans des moments difficiles. Je l'ai vu, sans compter les années, depuis sa jeunesse et jusqu'à sa vieillesse, préparer les repas pour plusieurs personnes, laver la vaisselle, faire le grand ménage, repasser, coudre, peindre des cours pour les fêtes, assister les parturientes, les aider à langer leurs bébés, faire les gâteaux pour les fêtes et les mariages et même faire la garde-malade à l'hôpital ou à domicile. Et ces moments ne se comptaient pas en heures, mais en jours. Et, tout ça, sans rien demander en retour...